

Rapport d'activités

20

24

SOMMAIRE

A propos	5
Les Services internes	9
L’Axe Proximité	12
Les Maisons de Quartiers et communautaires et le travail social de rue	12
La Maison des Femmes	26
Sport Pour Tous	33
L’Axe Seconde Ligne	35
Le Pôle Scolarité	35
Le Service d’Aide aux Molenbeekoïes Primo-Arrivants - SAMPA	41
Antenne J – Service juridique	49
Le Pont - Accompagnement des personnes souffrant d’addictions	51
SCAPI - Service Communal d’Accompagnement des Personnes Incarcérées	53
Le Programme Communal de Cohésion Sociale	55
Autres services	58
Les salles polyvalentes de sports Decock et Intendant	58
Le Centre de vacances Cornimont	59
Conclusions	60

A propos

L'asbl MOVE – Molenbeek Vivre Ensemble à Molenbeek est une association active depuis plus de 30 ans dans la cohésion sociale dans une optique d'inclusion, de prévention, de participation et d'éducation permanente. Forte d'une vision sociétale inclusive et participative, elle organise, défend et encourage la citoyenneté, l'ouverture et la mixité, la prévention sociale, l'équité et les dialogues sous toutes leurs formes à Molenbeek-Saint-Jean.

Chaque citoyenne/citoyen doit pouvoir mener une vie digne dans un vivre-ensemble respectueux, pacifique et empreint de justice sociale. La collectivité doit pouvoir en être la garante et l'organisatrice dans l'intérêt général ; en tenant en compte des mixités culturelles, sociales, intergénérationnelles et de genre. S'appuyant sur cette vision de la cohésion sociale et une forte participation du public, MOVE asbl se positionne comme un acteur démocratique pluraliste, non-partisan et non-confessionnel qui vise l'émancipation et la capacitation d'un public diversifié. MOVE oriente son action sur l'ensemble de la population de la commune en vue de lui donner les outils qui lui permettront de s'autonomiser, de s'émanciper et d'aller vers davantage d'épanouissement. En permettant aux personnes et aux groupes d'être les acteurs du changement, elle offre des services sociaux adaptés aux besoins et aux réalités du terrain ; notamment dans le cadre d'une approche intégrée et transversale, « l'approche communautaire ».

Nos missions

MOVE asbl est une organisation non-marchande qui se déploie à travers des services et des actions d'intérêt général qualitatifs, accessibles et professionnels pour l'ensemble de la population molenbeekoise, avec une attention particulière aux jeunes, aux familles et aux personnes fragilisées et précarisées. Elle a pour principale mission de favoriser le mieux-vivre ensemble qu'elle conçoit dans le cadre d'actions et de services intégrés et intégraux. En décloisonnant les dispositifs et son propre fonctionnement, elle offre des services sociaux adaptés aux réalités du terrain en y associant largement le public.

Une optique et une philosophie d'éducation permanente sont en outre transversales à l'ensemble de son action sociale. Cette action sociale se décline principalement selon quatre axes inclusifs :

- **Capaciter** : donner les outils au public pour qu'il puisse se renforcer dans sa confiance en soi, son autonomisation, son ouverture, ses choix et son épanouissement, notamment via des services et des activités socio-éducatives et culturelles, tels que l'accès à l'éducation et la formation des jeunes et des adultes.
- **Créer du lien et les conditions d'une société inclusive** : promouvoir l'égalité et l'équité. Rassembler les personnes ou les groupes, les valoriser, leur permettre d'agir et de dialoguer dans l'espace public de manière informée et critique.
- **Offrir un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'action** : et s'adapter de manière constante aux besoins du public, soutenir la mise en projet et les initiatives citoyennes.
- **Penser la prévention comme un champ d'action large, intégral et multidimensionnel** : qui va concerner à la fois la prévention sociale et situationnelle. Elle doit pouvoir travailler tant sur les causes que sur les conséquences de la violence, de l'insécurité et de l'exclusion.

Nos valeurs

- **Le respect** de soi et des autres comme condition fondamentale du vivre-ensemble. Le respect implique en lui-même la tolérance et le respect des libertés individuelles et collectives.
- **La solidarité** comme fondement aux actions prises en vue d'atteindre davantage d'égalité et d'équité et de justice sociale.
- **La participation** du public et des travailleurs.
- **L'engagement** envers l'humain et l'ouverture au niveau individuel pour soi-même, pour la collectivité et pour l'organisation.
- **Le professionnalisme**, la compétence, la séparation de la vie professionnelle et de la vie privée, l'égalité de traitement, la non-discrimination, l'impartialité et la confidentialité constituent les piliers du cadre de travail de l'association.

Nos objectifs

Sur base d'une analyse SWOT, le Comité de Direction a retenu 5 axes stratégiques transversaux sur lesquels il déploie son travail avec l'aide de l'ensemble des collaborateurs de l'association :

1. Des services évolutifs et adaptés

Le projet de notre association et tout autre projet qui en découle sont nécessairement des projets évolutifs, car ils évoluent avec leur temps, ses défis et ses exigences ainsi que les besoins d'un public diversifié et croissant. Il s'agit ici de garder continuellement à l'esprit que notre organisation œuvre dans un but social bien précis et que pour y parvenir elle doit pouvoir se questionner et le cas échéant se réinventer.

2. Une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux et défis institutionnels

Il s'agit principalement de développer des outils indispensables pour offrir une politique RH digne d'une association telle que la nôtre. Il s'agit d'un travail d'une importance primordiale s'inscrivant nécessairement dans la durée. Il s'agit également de s'orienter davantage vers une gestion par projet et en dotant le projet organisationnel des compétences nécessaires à son plein déploiement. C'est en misant sur la multidisciplinarité, l'expertise, le professionnalisme, un leadership bienveillant, le bien-être au travail et la participation de ses équipes, que MOVE parviendra à mobiliser en interne et convaincre en externe.

3. Générer un fort sentiment d'appartenance

Le travail poursuivi sur le projet organisationnel doit en outre s'adjoindre d'un fort sentiment d'appartenance en interne pour pouvoir lui donner vie et une certaine pérennité.

C'est en rendant les équipes, les services, les cadres et les administrateurs de l'organisation co-auteurs de l'état de diagnostic et de leur vision d'avenir pour l'association que MOVE a doté son projet organisationnel d'une base participative extrêmement élargie et inédite. Il s'agit de continuer notre travail intégrateur et de dialogue interne pour mettre en place une nouvelle culture de travail collaborative.

4. (Re)Devenir un acteur incontournable en matière de cohésion sociale et de prévention

L'ASBL doit se (re)positionner en tant qu'acteur incontournable dans ses secteurs d'activités. Il s'agit donc d'affirmer et de défendre son identité renouvelée tant au niveau interne qu'en ce qui concerne sa dimension externe et ce, dans l'ensemble de ses réseaux et ses partenariats. L'action de MOVE doit en outre dépasser la dimension locale et cibler davantage les différents niveaux de pouvoir aux niveaux national, européen, international. Il s'agit d'incarner et de faire vivre le projet de MOVE en agissant véritablement comme une ASBL de droit privé à part entière ; dans le respect de ses spécificités et de ses liens avec la commune.

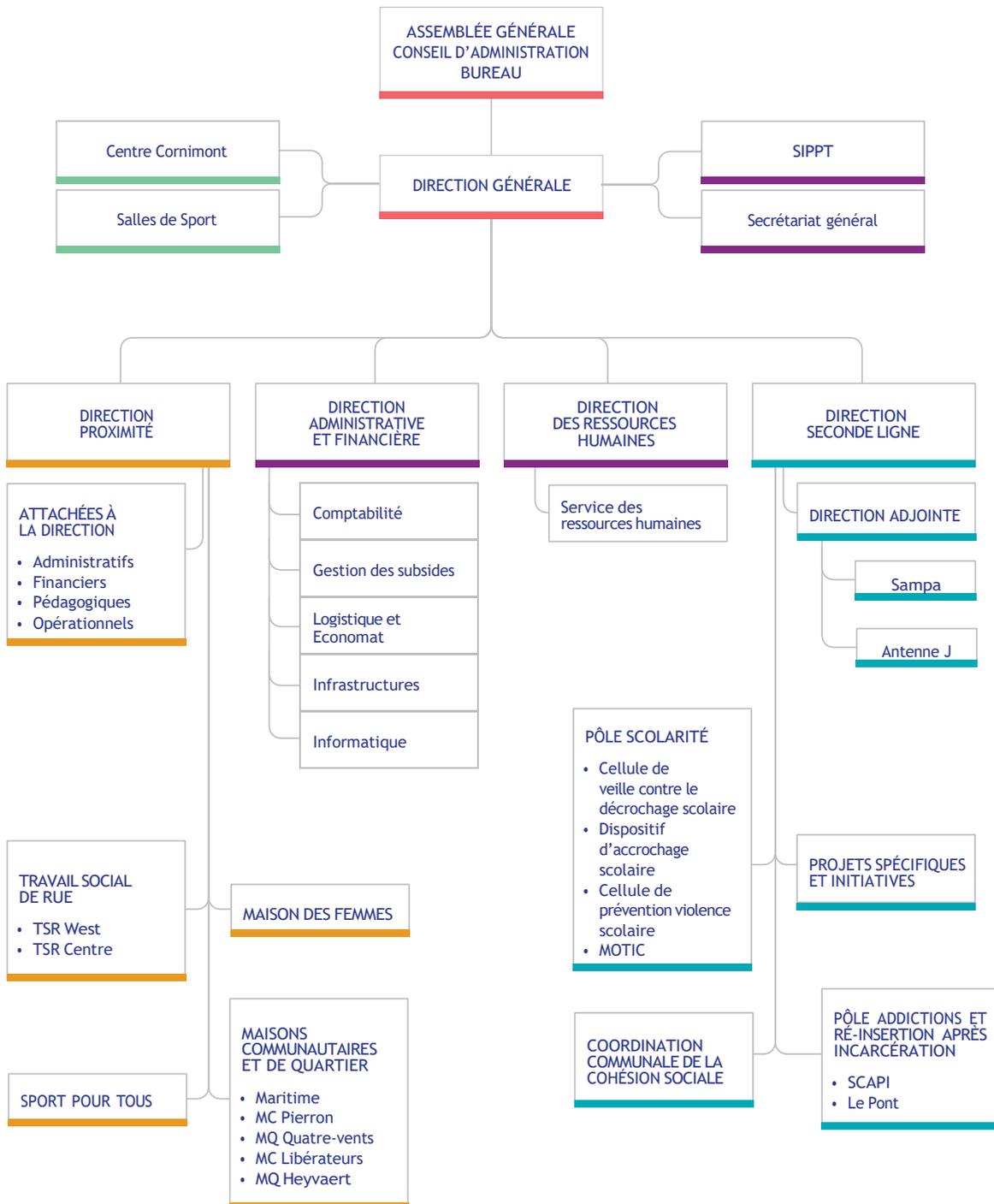
Cet axe s'appuiera notamment sur :

- Une amélioration de la gouvernance en interne.
- Une clarification des rapports avec la commune.
- L'élaboration d'une stratégie de lobbying et de communication interne.

5. Professionnaliser notre recherche de subsides

MOVE est une organisation non-marchande qui travaille dans l'intérêt général. Elle souhaite continuer à offrir des services accessibles et de qualité. Pour y parvenir, MOVE doit à la fois pérenniser les subsides qu'elle reçoit, mais elle doit également rechercher de nouvelles sources de financement essentiellement publiques.

Organigramme



Les Services Internes

L'asbl MOVE dispose de plusieurs services internes. Parmi ceux-ci, nous retrouvons le secrétariat général, le service communication et le service interne pour la prévention et la protection au travail qui dépendent directement de la direction générale. Ensuite, le service des Ressources humaines qui se compose de cinq membres, dépend lui, d'un directeur des ressources humaines. Enfin, sous la direction administrative et financière, nous retrouvons le service Finances, le service informatique, le service logistique ainsi que le service infrastructures et travaux.

Le Secrétariat général

Les tâches de l'assistante administrative sont les suivantes :

- Encodage et suivi du courrier entrant et sortant.
- Suivi du courrier interne/facture.
- Suivi des conventions entre MOVE et les autres institutions et organisations.
- Encodage des différentes dépenses dans le programme de suivi des dépenses.
- Rédaction de déclarations de créances pour les salles de sport.

Le SIPPT

Le service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) assiste et conseille l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs à appliquer dans la pratique la réglementation en matière de bien-être. Cette prévention de première ligne aborde : la sécurité au travail ; La santé au travail ; La charge psychosociale au travail ; L'ergonomie au travail ; L'hygiène au travail ; L'embellissement des lieux de travail.

Ce service interne est composé d'un conseiller en prévention de niveau 1 (responsable du SIPPT), d'une conseillère de prévention de niveau 2 et d'une assistante administrative.

Les missions et tâches du SIPPT dans le cadre de la gestion dynamique des risques sont :

- De rendre des avis, collaborer et assister ; d'analyser les risques et collaborer au plan global de prévention et plan d'action annuel ; D'analyser les accidents et les maladies professionnelles ; D'assurer les formations « sécurité » du personnel et la gestion des équipements de sécurité des bâtiments (extincteurs, trousse de secours, etc.) ; De gérer l'accueil, le travail avec les tiers, les procédures d'urgence, etc.
- Les obligations administratives comme les rapports annuels, les rapports mensuels, les avis, le travail de secrétariat du CPPT, etc.
- De se tenir à jour concernant la législation relative au bien-être et être à la disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et des travailleurs pour rendre des avis.
- D'intervenir comme intermédiaire dans les contacts avec le SEPPT.

La Direction des ressources humaines

La direction RH se compose de 5 membres : une directrice, une juriste, une référente formation et deux assistantes administratives (4,4ETP)

La direction des ressources humaines, dans ses aspects administratifs, assume les tâches suivantes :

- Gestion de la paie et gestion administrative complète (documents, données, contacts internes et avec les instances administratives externes, statistiques, budget, etc.) pour le personnel de l'asbl MOVE. C'est un service Pay-roll « full service » en charge de toutes les formalités administratives (déclaration DMFA, etc.) qui dans une association de notre taille relèverait d'un secrétariat social.
- Consolidation et validation comptable des frais du personnel (>80% du budget de l'asbl) en collaboration avec le service Finances.
- Relais administratif du service GRH communal pour les prestations et congés du Personnel MOVE.
- Gestion administrative du personnel détaché du CPAS dans le cadre de l'article 60 de la loi organique sur les CPAS.
- Gestion de la relation contractuelle de travail : engagements (gestion des CV, contrats, accueil, etc.), avenants, discipline, licenciements, sorties.
- Gestion des relations collectives de travail: préparation (informations juridiques, données relatives au personnel, réunions, etc.), participation et suivi des négociations au sein des organes de concertation (Conseil d'Entreprise, Comité PPT, Délégation syndicale).
- Etc.

La Direction administrative et financière

La Direction Administrative et Financière regroupe les services Finances, Informatique, Logistique et Infrastructures/ Travaux. Outre l'encadrement et la supervision de ces services qui sont gérés par leurs coordinateurs respectifs, elle assure :

- La mise en place et suivi des procédures administratives et financières ;
- Avec la Direction Générale, l'élaboration et la gestion budgétaire.

Le service Finances

Le service Finances est composé de 4 personnes (3,8 ETP) et est chargé :

- De la comptabilité : opérations comptables, états de rapprochement, comptes de résultat et de bilan, déclarations fiscales des asbl, déclarations de créance, etc.
- De la trésorerie : liquidation des salaires, paiement des fournisseurs, élaboration de tableaux de bord relatifs à l'encaissement des recettes, gestion des comptes bancaires.
- De la gestion administrative des subsides : la collecte des pièces comptables et l'établissement des dossiers financiers selon les circulaires financières spécifiques à chaque pouvoir subsidiant et des déclarations de créance.
- De la tenue des archives selon les prescriptions légales.

Enfin, ce service est également chargé au niveau communal du suivi des subsides des pouvoirs publics que l'asbl gère entièrement tant au niveau administratif que financier : bordereau de recouvrement, déclaration de créance, dossiers financiers, etc.

Le service Informatique

Le service Informatique est composé de 2 personnes (2 ETP) et est chargé :

- De la gestion, installation et maintenance du parc informatique ;
- De l'assistance et support technique, matériel et logiciels, auprès des utilisateurs ;
- Des inventaires du matériel informatique.

Le service Logistique

Ce service est composé de 5 personnes (4,7 ETP) et est chargé :

- De l'économat : contact avec les fournisseurs, commandes et livraisons dans les lieux de travail, validation des factures, etc.
- Des inventaires à l'exception du matériel informatique.
- Des assurances : gestion des contrats d'assurance des biens et des personnes, déclarations et traitement des accidents de travail, sinistres et accidents corporels.
- De l'organisation du travail et de la gestion du personnel d'entretien ainsi que de la formation du personnel art. 60.
- De la gestion technique du parc automobile.
- L'appui aux événements de la Proximité.

Le service Infrastructures/Travaux

Ce service est composé de 4 personnes (4 ETP) et s'occupe :

- De la gestion des infrastructures y compris des chantiers, réparations et aménagements pour 16 bâtiments avec l'aide d'une équipe de 2 ouvriers;
- De la garde (relais alarmes) des 16 bâtiments 7j/7 et 24h/24.

L'Axe Proximité

L'axe de Proximité de MOVE asbl est constitué de services de 1ère ligne qui ont pour principales missions : l'accueil, l'information et l'accompagnement socioéducatif des enfants, jeunes, adultes et familles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, avec une attention particulière portée à l'inclusion des publics les plus fragilisés. Par son travail, l'axe Proximité vise à renforcer le lien social entre les habitant.e.s, à prévenir les mécanismes de marginalisation et d'exclusion et d'auto-exclusion et à mettre en place des actions visant à améliorer les conditions de vie dans les quartiers. Suivant ces objectifs, notre action est pensée, construite et mise en place selon un principe de co-construction avec les différents publics, afin de déployer des projets mobilisateurs, participatifs et porteurs de valeurs citoyennes communes visant à outiller les différents publics afin de les accompagner dans leur processus d'autonomisation et d'émancipation.

Les principales sources de subsidiation des services de proximité sont le Programme de Cohésion Sociale et la subvention Impulsion de la Commission Communautaire française (COCOF) de la Région de Bruxelles-Capitale et le Plan Local de Prévention et de Proximité (PLPP) du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, auxquels s'ajoutent des subsides de l'ONE et des subsides pour des projets spécifiques.

L'axe Proximité est composé de 10 projets/services regroupant près de 70 travailleur.euse.s aux profils variés réparti.e.s dans 5 Maisons de quartier et communautaires : MQ Quatre-Vents, MQ Heyvaert, Maison des Libérateurs, Maison du Maritime et MC Pierron-Rive Gauche ; 2 équipes de Travail social de Rue : secteur Centre Historique et secteur West-Gare de l'Ouest-Beekkant-Osseghem ; le projet Sport Pour Tous ; la Maison des Femmes ; une équipe de direction.

Les Maisons de quartier et communautaires et le travail social de rue

L'axe Proximité compte deux maisons de quartier (La Maison de quartier Quatre vents et la Maison de quartier Heyvaert) ainsi que trois maisons communautaires (la Maison du Maritime, la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche et la Maison des Libérateurs). Ces structures proposent tout au long de l'année des activités s'adressant à un public d'enfants, de jeunes, d'adultes et de parents.

Les principaux axes de travail sont : l'école de devoirs, les plaines de vacances, les activités jeunesse, le soutien à la parentalité et le travail communautaire.

Le travail social de rue fait également partie des missions des Maisons communautaires et des équipes de travail social de rue. Cela se conçoit comme une approche de prévention sociale et générale. Le travail social de rue (TSR) s'effectue dans quatre équipes : L'équipe TSR du secteur Centre ; L'équipe TSR du secteur West ; L'équipe TSR de la Maison du Maritime ; L'équipe TSR de la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche.

Le soutien scolaire et l'école des devoirs

Le soutien et l'accompagnement scolaire s'effectuent au travers du dispositif d'École de devoirs (EDD). Agréées par l'ONE, les EDD se déploient dans le respect des quatre missions du décret :

- Le soutien et l'accompagnement scolaire ;
- Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant ;

- La créativité de l'enfant, son accès et son incitation aux cultures dans leurs différentes dimensions ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Une École de devoirs (EDD) est implantée dans chacune des cinq maisons de quartier et communautaires de l'axe Proximité. Elles ont les mêmes finalités, poursuivent les mêmes objectifs et s'organisent globalement de la même manière, tout en développant des projets et actions de manière spécifique à chaque réalité. Les activités EDD s'adressent aux enfants et jeunes âgés entre 6 et 15 ans habitant ou étant scolarisés dans le quartier d'implantation des différentes structures. Une partie des parents maîtrise parfois peu ou pas le français et/ou n'ont pas un niveau suffisant permettant de suivre totalement le parcours scolaire de leurs enfants. Bon nombre d'enfants et jeunes vivent ou ont déjà fait l'expérience de difficultés scolaires, voire de décrochage. La mixité de genre se retrouve dans ce dispositif, du moins jusqu'à un certain âge. Enfin, de manière générale, les EDD sont pour le public des espaces importants de socialisation et d'épanouissement au-delà du suivi et du soutien scolaire à proprement parler.

Les chiffres clés en 2024

MQ Quatre-Vents	Nbr total d'inscrites		Nbr d'inscrites en primaire		Nbr d'inscrites en secondaire	
	40		30		10	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	21	19	17	13	4	6
Maison des Libérateurs	Nbr total d'inscrites		Nbr d'inscrites en primaire		Nbr d'inscrites en secondaire	
	92		74		18	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	43	49	32	42	11	7
MQ Heyvaert	Nbr total d'inscrites		Nbr d'inscrites en primaire		Nbr d'inscrites en secondaire	
	38		30		8	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	20	18	16	14	4	4
Maison du Maritime	Nbr total d'inscrites		Nbr d'inscrites en primaire		Nbr d'inscrites en secondaire	
	41		31		10	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	23	18	17	14	6	4
MC Pierron-Rive Gauche	Nbr total d'inscrites		Nbr d'inscrites en primaire		Nbr d'inscrites en secondaire	
	50		35		15	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	24	26	19	16	5	10

Projets phares en EDD en 2024

Chaque Maison de quartier et communautaire développe des projets-phares en fonction des besoins du public. Il s'agit d'actions et de projets complémentaires au temps des devoirs et qui mobilisent les enfants et les jeunes dans le sens des objectifs fixés par l'ONE.

La Maison de quartier Quatre-Vents

La lecture : un plaisir !

La lecture plaisir avec les enfants leur a permis de se réapproprier une compétence. Lire peut-être un acte agréable, une forme de « mindfulness » où l'enfant voyage et renforce sa confiance en lui. Cela en suscitant l'intérêt pour la langue française pour stimuler son expression. L'accès à notre bibliothèque a permis également d'encourager l'envie de la lecture à travers la découverte d'histoires dans un espace calme et détendu. Les actions menées ont aussi permis de tendre vers l'imaginaire en proposant des moments créatifs et des ateliers de lecture pendant les temps EDD. Pour la 3^{ème} année consécutive, des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire ont participé à la Foire du Livre de Bruxelles. L'occasion d'y rencontrer des auteurs, des illustrateurs et des coloristes qui présentent leur métier et partagent avec les enfants leur passion des livres et des histoires.



A la découverte des fruits

Depuis plusieurs années déjà, une collation saine avec des fruits et légumes de saison est proposée comme alternative aux enfants qui fréquentent l'EDD. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes sur les bienfaits nutritionnels

des fruits et de manière générale d'une alimentation variée. Les enfants apportent de moins en moins de collations industrielles sucrées et sont de plus en plus friands de fruits frais. Une créativité « alimentaire » se développe chez les enfants.



Le sport pour s'épanouir

En complément à une alimentation saine, nous encourageons les enfants à participer à des activités sportives au moins deux mercredis par mois (volley, badminton, multisports, etc.). Cela permet aux enfants de se dépenser tout en se canalisant par la pratique d'une activité physique de manière ludique et amusante. Cet axe est primordial pour la MQ car le sport agit comme un vecteur de transmission des valeurs telles que la citoyenneté, l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. L'objectif principal est de raviver l'envie du public de s'engager dans des activités sportives afin de favoriser le développement physique et intellectuel des enfants, stimuler leur créativité et renforcer leur socialisation en leur offrant la possibilité de pratiquer diverses disciplines sportives.



La Maison de quartier Heyvaert

Je me sens comme-ci ou comme-ça

On a constaté que plusieurs enfants fréquentant le MQ ont du mal à exprimer leurs émotions, et se sentent vite mal comprises. Pour travailler ce thème, avant les activités ou prise des présences en EDD, les enfants ont été invités à prendre part à exprimer leur « météo émotionnelle », avec les animateurs. À l'aide d'autocollants de sentiments mis à l'accueil, ils pouvaient identifier et exprimer leur humeur du jour. Cet outil simple mais efficace a créé un climat d'empathie et de compréhension au sein du groupe, encourageant les jeunes à mettre des mots sur leurs émotions et donne aux animateurs une vision générale de l'état émotionnel de chaque enfant.

Energie +

Le projet Energie+ a été conçu pour encourager l'activité physique, l'esprit d'équipe et la découverte de nouvelles disciplines chez les enfants de la Maison du Quartier. Organisées un mercredi sur deux dans la salle Mohammed Ali, les séances ont permis aux enfants de s'initier à un sport différent chaque mois. Avec l'aide des athlètes professionnels externes, les jeunes ont pu s'essayer au hockey, à la boxe, au football, au basket-ball et au jiu-jitsu brésilien. Cette exposition régulière visait non seulement à promouvoir un mode de vie sain, mais aussi à renforcer la confiance et la persévérance par le



biais du sport. Cela a aussi permis aux enfants de défouler leur stress du quotidien.

Tu es un crack !

Ce projet vise à responsabiliser les jeunes en les impliquant directement dans le développement de leur propre système « judiciaire » et de résolution des conflits. Inspirés par les valeurs de justice, de respect et de responsabilité collective, en cas de dispute ou problèmes répétitifs dans la maison du quartier, on coconstruit un cadre de médiation « légale » avec les enfants. On leur assigne à chacun des rôles (avocates, témoins, agents de sécurité, les accusées, jury, etc.). L'objectif est de former les enfants aux techniques de communication et de résolution des conflits et de leur permettre de prendre part aux médiations en cas de tensions entre pairs. En intégrant les jeunes en tant qu'agents actifs de la paix, le projet a favorisé la responsabilisation et l'autonomie dans un environnement favorable.

La Maison des Libérateurs

Création ludothèque et bibliothèque

Nous avons développé un espace de jeux de société pour que les enfants puissent se familiariser avec des nouveaux jeux et favoriser les jeux de groupe et de coopération. Durant les temps libres, les enfants peuvent prendre des jeux ainsi que durant les après-devoirs. Une formation pour les membres de l'équipe est en cours avec l'association Baobab pour organiser l'espace et les jeux et former l'équipe à l'utilisation de ces outils.

Ateliers créatifs en vue d'une expo des réalisations des enfants

Des ateliers créatifs ont lieu sur différents thèmes (la nature, l'eau etc) et une exposition sera organisée pour valoriser et montrer aux familles les œuvres réalisées par les enfants.

Mise en place d'un potager à la maison de quartier

Pour prolonger le projet de potager collectif à la parcelle L28, nous avons mis en place également un espace potager sur la terrasse de la maison de quartier. Les samedis ou mercredis, selon le programme, les enfants jardinent et apprennent les rythmes du potager (semier, protéger le sol, retourner la terre, récolter, partager etc).

La Maison du Maritime

Bibliothèque Maritime

Cette année, nous avons lancé des ateliers lecture où les plus grands lisent aux plus petits. Avant cette lecture, ils doivent choisir et découvrir les livres de notre bibliothèque, cela contribue à retrouver le goût de lire pour ceux-ci et les valorise. On remarque que les petits sont bien attentifs et qu'ils apprécient ces moments lecture.

Nous développons également un système de prêts de livres pour que les enfants puissent les lire à la maison afin de ne pas être seulement exposés aux écrans. Cela peut également servir de supports de lecture parfois pour les parents, pour qu'ils puissent leur lire des histoires ou les accompagner dans leur découverte de la lecture.

Marinews

Ce journal/magazine où l'essentiel est fait par les enfants de l'école des devoirs, au niveau de l'écriture et de l'illustration permet de manière ludique aux enfants de se lancer en écriture et de voir leurs écrits rendus publics. On y retrouve à la fois des récits, des ateliers et activités organisés par la Maison du Maritime, des histoires imaginaires, des photos, des réflexions sur toutes sortes de sujets notamment sur l'école, etc. Certains enfants y proposent leurs dessins, des jeux, des devinettes, des blagues et le tout est agrémenté de photos de la vie de la maison de quartier et des activités faites avec les enfants notamment les mercredis après-midi.

Nous faisons en moyenne deux éditions par an. C'est un travail à la fois transversal et colossal pour l'équipe.

Les activités de vacances

Agréées par l'ONE, les activités de vacances se structurent autour des quatre objectifs du décret des plaines de vacances :

- Le développement physique et le bien-être de l'enfant.
- La créativité de l'enfant et son accès à la culture.
- L'intégration sociale de l'enfant et la mixité.
- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

La Maison communautaire Pierron-Rive-Gauche

L'art entre les mains

Ce projet mêlant créativité, bricolage et sens artistique par la manipulation de matériaux divers s'est poursuivi en 2024. De la menuiserie en passant par la terre glaise, la mosaïque, le dessin et la peinture, la démarche artistique a été au cœur de plusieurs ateliers



complémentaires organisés sur le temps du soutien scolaire.

Ma dimension

Apprendre à connaître son environnement, d'où on vient, de quelle commune, ville et pays, etc. est important pour chacun.e dans la construction de sa citoyenneté. Pour ce faire, des ateliers ont été mis en place avec les enfants et les jeunes et permettent de mettre en perspective certains faits historiques, des monuments, ou encore des rues, quartiers ou villes importants.

Projet bien-être

Depuis plusieurs années, l'équipe développe des ateliers permettant de sensibiliser les enfants aux questions relatives à la santé et au bien-être en général. L'objectif est de créer un déclic auprès du public jeune au travers de petits gestes, d'acquérir certains réflexes simples contribuant à une bonne santé grâce à une hygiène de vie adaptée à chacun.e.

Les activités de vacances se déroulent dans les cinq maisons de quartier et communautaires. Elles accueillent des enfants et jeunes de 6 à 15 ans autour d'un programme d'activités adapté. Les vacances constituent un moment précieux pour les enfants et jeunes qui y vivent un temps riche en expériences, se ressourcent, découvrent, développent leur créativité, s'émerveillent et s'amuse au travers une variété d'activités socio-culturelles, socio-sportives et de découvertes.

Les chiffres clés en 2024

MQ Quatre-Vents	Nbr total d'inscrit.es	Nbr de garçons	Nbr de filles
	148	79	69
Maison des Libérateurs	Nbr total d'inscrit.es	Nbr de garçons	Nbr de filles
	280	125	155
MQ Heyvaert	Nbr total d'inscrit.es	Nbr de garçons	Nbr de filles
	154	80	73
Maison du Maritime	Nbr total d'inscrit.es	Nbr de garçons	Nbr de filles
	248	112	136
M Pierron-Rive Gauche	Nbr total d'inscrit.es	Nbr de garçons	Nbr de filles
	136	47	89

Activités et thématiques phares des activités de vacances en 2024

Chaque MQ/MC développe un programme d'activités à destination des 6-15 ans axé sur la découverte, la stimulation et la curiosité en fonction des besoins avec pour fil rouge, un éventail d'activités socioculturelles, socio-sportives, ludiques et créatives.

La Maison de quartier Quatre-Vents

Le jardin culture

Une des missions principales de la Maison de quartier Quatre-Vents est l'accès aux activités culturelles.

Afin de nourrir l'imagination et la créativité des enfants, nous mettons un point d'honneur à promouvoir des activités culturelles durant les vacances au travers d'une multitude d'expositions immersives qui suscitent l'intérêt des enfants. Au calendrier cette année : Musée Pixel, Expo Tintin, Expo Tim Burton, Dinos Alive, Made in Asia etc. La MQ continue de proposer différents spectacles de marionnettes avec Théâtre royal les Cœurs de Bois. Fables, contes et décors médiévaux permettant aux enfants

de vivre des temps de découverte et d'émerveillement.



Découverte des espaces verts

Située au cœur du centre historique de Molenbeek, la Maison de quartier a accès à peu d'espaces verts. Il est donc important d'inviter les enfants vers des cadres plus naturels. La MQ

organise donc des balades, jeux de pistes et activités en pleine nature dans des lieux comme le Bois de la Cambre, le parc Tenbosch, le parc Marie-Josée, etc. La découverte ludique d'espaces verts dans et hors de Bruxelles permet de créer des moments de reconnexion avec la nature et de conscientiser les enfants sur le respect de la nature et de sa biodiversité en encourageant la collaboration en groupe mais aussi la socialisation entre pairs.



La Maison de quartier Heyvaert

Camp Cornimont

Au cours de l'été 2024, nous avons organisé un camp de cinq jours à Cornimont. Cette initiative a rassemblé des jeunes des axes EDD et Jeunesse, dans le but de favoriser la cohésion sociale et les liens entre les groupes. Le programme s'articulait autour de thèmes liés à l'éducation en plein air. Les activités comprenaient du kayak, des discussions thématiques guidées, l'exploration de la nature



environnante, des visites de lacs et des randonnées en forêt. L'objectif pédagogique était de renforcer les relations intergroupes tout en encourageant la sensibilisation à l'environnement et l'autonomie dans un cadre naturel, loin de la vie quotidienne urbaine.

La culture pour tous.te.s

Pendant chaque période de vacances, nous favorisons l'initiation des enfants à une variété d'activités culturelles. Musées, expositions, centres culturels ou théâtre, ces sorties ont pour but d'élargir les horizons et d'offrir d'autres moyens d'apprentissage aux enfants. En intégrant la culture dans les habitudes de vacances des enfants, nous permettons aux enfants d'accéder aux parties de société qu'ils n'ont pas nécessairement accès dans leur quotidien, en mettant l'importance sur le fait

de faire de chaque expérience une expérience à la fois amusante et éducative.



La Maison des Libérateurs

Camp dans la nature et dépaysement.

Nous avons toujours à cœur d'organiser un séjour dans les Ardennes plusieurs fois par an. En 2024, le thème était le Moyen-âge. Les activités autour de cette thématique (visite du château de Bouillon, ballade au flambeau, feux de camp, jeux à thème et chants) ont permis de découvrir l'histoire tout en jouant.

La Maison du Maritime

Atelier à la Fonderie

Les divers ateliers réalisés à la Fonderie, un musée à Molenbeek permettent aux enfants de découvrir le passé de l'industrie bruxelloise et de voir l'importance de ces différentes réalisations encore visibles.

Avec l'atelier « cube ta ville », les enfants ont d'abord pu découvrir le quartier, lors d'une marche, autour de la fonderie qui leur a permis

de réaliser une maquette en 3 dimensions après la sortie.

Balade en bateau sur le canal du centre

La balade sur les canaux du centre a offert aux enfants une aventure unique. La balade a débuté avec la découverte d'une salle des machines d'un des ascenseurs. La balade comprend le franchissement de plusieurs ascenseurs et de comprendre le monde fluvial et de découvrir la nature de la région. Cette activité a permis aux enfants de vivre un moment inoubliable en plein air.

Coop

L'année 2024 au niveau des plaines de vacances a été marquée par plusieurs collaborations avec l'asbl COOP.

Une première avec la découverte de l'éco système « découvre le rôle d'une zone verte en ville et l'écosystème incroyablement riche qui peu se créer dans un tout petit bout de terre ».

Une seconde activité « artisan boulanger » a permis aux enfants de découvrir, comprendre et fabriquer leurs propres petits pains.

Une dernière activité avec une thématique « Maritime » a eu lieu avec l'objectif de créer un petit bateau en bois.

La Maison Communautaire Pierron-Rive Gauche

L'usine carnavalesque

Durant les vacances, un atelier créatif d'envergure "L'usine carnavalesque" a transformé la maison communautaire en véritable atelier de confection festive. Les enfants et adolescents ont participé à la création de costumes, masques et accessoires de carnaval à partir de matériaux recyclés. Cette activité a permis d'explorer les traditions carnavalesques de différentes cultures tout en développant la créativité et les compétences manuelles des participants. Le projet a culminé avec un défilé coloré dans le quartier, offrant aux enfants l'opportunité de présenter leurs créations devant les habitants, renforçant ainsi la cohésion sociale et la fierté collective.



Ateliers culturels et ludiques

Les vacances sont des temps de découvertes culturelles. Durant chaque plaine, les enfants ont ainsi accès à différentes activités : ils explorent des musées, réalisent des œuvres dans la structure, participent à des spectacles, etc. Le but reste de leur ouvrir les champs des



Espace détente

Les vacances doivent permettre aux enfants de se détendre et de souffler après des temps scolaires bien chargés. Outre un panel varié d'activités, l'équipe met à disposition des enfants depuis plusieurs années un espace bien-être et détente au sein duquel les enfants peuvent être au calme selon leurs envies et leurs rythmes (lectures, jeux, etc.).

possibles et de créer une ouverture d'esprit propice à la création de projets.

Stages thématiques de vacances

Le temps des vacances est également propice à des stages pour approfondir une thématique en particulier. Ainsi, les enfants ont pu aller plus loin dans la découverte et l'exploration de plusieurs thèmes comme la découverte du Brésil (au travers de son art, de danses et de

musiques offrant une immersion dans la richesse culturelle de ce pays), la magie (secrets et tours de magie stimulants la créativité et l'imagination des enfants) ou encore la zoothérapie (pour favoriser leur bien-être émotionnel en leur apprenant à se connecter aux animaux).

Travailleurs sociaux de rue – Secteur Centre

Fête au parc Bonnevie

Le parc Bonnevie étant au cœur du secteur centre historique, présentant un grand intérêt pour l'équipe TSR au vu des divers publics rencontrés (jeunes en rupture, personnes sans-abris, consommation problématique, personnes en errance, riverains, parents avec enfants, enfants seuls, etc.), le focus est souvent sur ce lieu. En effet, la cohabitation des différents publics complexifie les relations parfois tendues entre eux. L'idée est de travailler et mettre en avant des jeunes fréquentant le parc dans une dynamique positive en leur donnant l'occasion de s'impliquer dans leur quartier. En effet, depuis quelques années, un travail collectif est fait un groupe de jeunes du quartier. Parmi les actions menées, une dizaine de garçons et filles ont pris part à la fête de quartier du parc Bonnevie en mai 2023. Les jeunes ont ainsi participé au montage et démontage de certaines animations ont tenu les stands barbecue et grimage.

Travailleurs sociaux de rue – Secteur West

Séjour Cornimont

L'objectif est de sortir les jeunes de leur cadre et environnement habituel. Permettre d'être plus à l'écoute et plus attentifs à leurs demandes et besoins. Ce groupe de jeunes pose énormément de problèmes dans le quartier Ghandi. Malgré les tensions et les problèmes qu'il y a eu entre les jeunes, nous avons pu créer un lien de confiance qui a permis de dialoguer sur leurs besoins et leurs demandes, ce qui nous a permis de les conseiller et de les orienter au mieux dans leur projet de vie.

Heures de salle (mercredi et samedi)

La salle de sport Decock est un outil essentiel car le sport nous permet de créer et renforcer le lien avec le public. Suite au succès des samedis après-midis nous avons eu une forte demande et nous avons ajouté 1h de salle les

mercredis pour répondre à la demande, ce qui nous permet de créer un lien plus fort plus régulier.

Tournoi de Basket

L'enthousiasme des jeunes à travers nos activités sportives de puis plusieurs années, les a motivé à créer leur propre tournoi de Basket en rassemblant les parents, les enfants, des joueurs et public de l'extérieur le tout sur une journée festive et sportive. Cela nous a permis d'accompagner, d'aider, de responsabiliser les jeunes dans leur projet en leur faisant bénéficier de notre expérience et qu'ils puissent devenir autonome dans leurs projets futurs.

Le travail communautaire

Les actions communautaires font partie intégrante du travail des équipes de première ligne de l'axe Proximité. Elles sont développées dans le but de renforcer le travail avec les différents publics, acteurs associatifs ou encore institutionnels. Pour répondre à ces objectifs, plusieurs actions et projets ont été mis en place en 2023.

La Maison de quartier Quatre-Vents

Ateliers sociolinguistiques (Alpha)

Deux fois par semaine, des cours d'alphabétisations sont donnés à un groupe de mamans de niveau débutant en français. Ces cours visent l'autonomisation et l'émancipation des femmes, dans une logique de soutien à la parentalité pour mieux les outiller. Elles se sentent plus confiantes et assurées pour entamer différentes démarches du quotidien pour elles-mêmes et pour leur famille (se présenter, avoir une conversation, s'adresser aux administrations publiques, aux professeurs et aux écoles de leurs enfants, etc.)

Espace de rencontre et d'échange

Les cours d'alpha ne sont pas seulement un espace d'apprentissage. Ils permettent également d'aller à la rencontre d'autres femmes et de sortir de l'isolement. Autour d'un moment convivial, les femmes ont un temps pour créer du lien, passer un moment agréable et de partage, d'échanger sur le quotidien ou encore d'exposer des difficultés rencontrées. Ces temps sont essentiels pour renforcer davantage les apprenantes.

La Maison de quartier Heyvaert

Ramadan intergénérationnelle

À l'occasion du mois de Ramadan, la Maison du Quartier a organisé un grand Iftar ouvert à l'ensemble du quartier. Cet événement a rassemblé les habitantes du quartier autour d'un moment chaleureux - au-delà du repas, c'était l'occasion de renforcer les liens entre les générations et les communautés, dans un esprit de respect et d'ouverture. Ce type d'initiative participe pleinement à la vie collective du quartier et à la construction d'un vivre-ensemble plus fort.

Projet Papa

Le projet à été mis en place pour offrir un espace dédié aux pères du quartier, un lieu où ils peuvent se retrouver, échanger librement autour de leur vécu, et partager leurs expériences de la parentalité. Que ce soit seuls ou accompagnés de leurs enfants, les papas sont invités à participer à des moments de discussion, d'activités ou simplement de convivialité. L'objectif est de valoriser leur rôle, de renforcer les liens familiaux et de promouvoir une parentalité positive, dans un cadre bienveillant et ouvert. Ce projet permet aussi de déconstruire certains stéréotypes et de redonner toute leur place aux pères dans la vie éducative et affective de leurs enfants.



Activités sportives intergénérationnelles

Chaque vendredi soir et samedi à midi, la salle Mohammed Ali est ouverte à l'ensemble de la communauté du quartier. Cet accès est souvent synchronisé avec les activités programmées par l'axe jeunesse, créant ainsi une occasion unique d'interaction intergénérationnelle. En partageant cet espace sportif, les jeunes et les autres membres de la communauté pratiquent des activités physiques côte à côte, ce qui favorise naturellement la cohésion sociale. L'initiative promeut également un mode de vie sain à travers le sport, en faisant tomber les barrières et en renforçant l'idée de la Maison du Quartier en tant qu'espace partagé et inclusif pour tous.

La Maison des Libérateurs

Projet Saint-Rémi

Le projet de la salle St Rémi est de mettre à disposition d'habitants et d'acteurs du quartier un espace pour développer des projets sportifs à destination d'un public large issu du quartier, avec une attention particulière pour les publics habituellement plus éloignés de la pratique sportive et ayant moins accès à des installations sportives (les femmes, les seniors, les enfants et ados).

Organisation d'une fête de fin d'année avec tous les acteurs de la salle.

Les participants aux activités de la salle st Rémi ont tenu à organiser une grande fête conviviale pour se rencontrer et se retrouver tous ensemble. Sous forme d'auberge espagnole, un repas a été organisé rassemblant une soixantaine de personnes.

Porte ouverte de la salle St Rémi.

Une journée porte ouverte a été organisée en mai pour permettre aux habitants de rencontrer les différents coachs sportifs et découvrir les activités. Cela a permis de voir les envies des gens en termes d'activités et d'échanger sur leurs impressions et leurs idées

Fête St Rémi

Durant le mois de juin, une grande fête sur 3 jours est organisée avec les gens du quartier avec pour but de rencontrer et de faire la fête avec notamment les nouveaux voisins. De nombreux ateliers pour les enfants sont organisés ainsi que des ateliers culinaires ou d'alimentation saine et durable. Il y a également des ateliers henné, grimage, musique du monde avec des artistes du quartier, tournoi sportif et brocante.

La Maison du Maritime

Accompagnement écoles – familles

L'équipe EDD soutient toujours les familles des enfants de notre EDD notamment via le travail acharné et énergivore de suivi fait par la référente EDD de la MM. Les problèmes scolaires sont vite relevés au sein de notre temps école des devoirs et la méthodologie suivie fait que l'on se met en contact directement avec la/le professeure et ce avec l'aval et l'aide des parents. Il se trouve que les difficultés des enfants sont souvent liées à des problématiques plus anciennes ou non encore traitées comme des problèmes liés à de la dyslexie, troubles de l'attention, problèmes psys, dyscalculie, non connaissance de la langue d'apprentissage, ... Ces troubles aggravés par un non suivi de certaines écoles nous mettent souvent devant des niveaux de catastrophes plus qu'alarmants.

Ateliers Mosaïque

Cette année, une collaboration avec Hamida artiste et habitante du quartier a vu le jour pour créer une fresque en mosaïque. Elle s'est matérialisée sur un mur rue Jean-Baptiste Decock au niveau de la station Beekant. Ces ateliers se sont déroulés en 10 séances. Les femmes ont réalisé des fleurs. Ces ateliers permettent aux femmes de se retrouver dans un espace pour elles et leur permettent de se dégager un instant seulement pour elles, loin de leur charge mentale.

Ateliers Alpha

Les cours d'alphabétisation à la MM ont suivi leurs cours en cette année 2024. Ces ateliers correspondent à un besoin identifié au sein du public adulte (notamment parents des enfants de notre maison de quartier) qui nous fréquente. Ces ateliers sont ouverts exclusivement aux femmes qui souhaitent apprendre et être plus à l'aise avec les bases du français. Ils s'inscrivent plus largement dans l'axe de soutien à la parentalité et permettent d'outiller et d'accompagner les femmes vers plus d'autonomie dans différents contextes de la vie quotidienne (démarches administratives, contact avec l'école, etc.)

La Maison communautaire Pierron-Rive-Gauche

Café citoyen : Parole libre et solidarité

L'objectif de cet espace ouvert plusieurs jours par semaine était de favoriser les échanges entre habitants, de créer du lien social et de donner la parole à tous. À travers des ateliers de langues, des moments collaboratifs comme la réparation de vélos, ou encore des discussions sur des sujets importants comme le logement, chacun a pu s'exprimer et s'impliquer.

Golden Place Party 2024 : Fête et réappropriation de l'espace

Cette fête organisée au Parc Blanc visait à rassembler les habitants dans un moment convivial et festif, tout en valorisant la diversité culturelle du quartier. Grâce à des animations portées par les habitants eux-mêmes, l'événement a permis de réinvestir l'espace public de manière positive et collective.

Collaborations et réseau

La mise en réseau et la collaboration avec des partenaires externes font partie intégrante de la méthodologie de travail de l'équipe de Pierron. Les travailleurs sociaux de rue ont travaillé en partenariat avec diverses associations pour offrir des services plus complets et mieux adaptés aux besoins des habitants du quartier, en partageant leurs connaissances et leurs ressources.

La Maison Communautaire Pierron-Rive Gauche constitue une pièce maîtresse du tissu associatif du quartier Brunfaut où nous sommes amenés à collaborer étroitement avec le réseau autour des différentes problématiques. Cette position centrale permet de fédérer les initiatives locales, d'optimiser les ressources disponibles et de développer des réponses coordonnées aux enjeux du quartier. En 2024, cette dynamique collaborative s'est intensifiée autour de problématiques telles que l'accès au logement, la précarité énergétique, la santé mentale et l'insertion professionnelle des jeunes, aboutissant à des projets transversaux et des interventions concertées qui renforcent la cohérence de l'action sociale territoriale.

Groupes de femmes/mamans

La Maison communautaire Pierron a poursuivi le projet visant à soutenir un groupe de femmes du quartier en organisant des rencontres régulières durant lesquelles elles peuvent se rencontrer et discuter de leurs expériences et de leurs préoccupations. Le projet vise toujours à renforcer la solidarité entre les femmes, à leur offrir un espace sûr et inclusif pour s'exprimer et leur fournir des ressources et des outils pour améliorer leur vie quotidienne. Des activités variées telles que des ateliers de développement personnel, des séances d'exercices physiques et des sorties culturelles sont également prévues.

Travailleurs sociaux de rue – Secteur Centre

Collaborations institutionnelles

Le travail en réseau reste un axe de travail incontournable des TSR Centre. C'est pourquoi l'équipe continue à collaborer avec différents acteurs associatifs et institutionnels afin de développer son expertise et répondre au mieux aux sollicitations du public. Outre les services de seconde ligne de l'asbl MOVE, un travail en partenariat avec d'autres acteurs aux expertises complémentaires est réalisé en continu afin de mieux appréhender des actions communes et permettre de relayer certaines demandes spécifiques du public.

Accompagnement des personnes toxicomanes

La zone Léopold II-Ribaucourt-Comte de Flandre-Canal concentre certaines problématiques liées à la drogue ce qui engendre des difficultés dans ces quartiers (nuisances, criminalité, etc.). Le public toxicomane concerné est principalement constitué d'hommes, sans emploi, majoritairement d'origine marocaine ou de pays de l'Est, vivant parfois dans des conditions déplorable et confrontés à la violence de la rue qui entraînent des problèmes physiques et psychiatriques importants. Des maraudes hebdomadaires sont organisées avec le service du Pont (2ème ligne-MOVE asbl) ainsi qu'avec Dune asbl pour unir les compétences, entrevoir des pistes d'accompagnement de ce public et plus globalement leur donner un élan pour se réinsérer socialement et entrer dans une trajectoire médicale et psycho-sociale.

Travailleurs sociaux de rue – Secteur West

Street Caravane

Nous avons encore été soutenus par la subvention de Bruxelles Mobilité dans le cadre « Bruxelles en vacances ». Nous avons renouvelé nos partenariats avec nos anciens partenaires. Les habitants sont satisfaits des événements et nous demandent de plus en plus les dates des autres Street.

Nous avons fait appel à des intervenants professionnels externes ce qui nous a permis de diversifier les activités proposées. Le partenariat avec le Park de l'ouest a été un échec, suite au peu d'investissement des responsables du parc...

Nous avons aussi lancé des nouveaux sites pour nos Street Caravan (Scheutbos et place Mennekens), ce qui nous a permis de toucher un nouveau public et qui ont toutes été couronnés de succès et plébiscité par les habitants.

Contrats de quartier

Nous avons assisté à des réunions et assuré le suivi des différents projets qui sont en train de s'implanter dans le quartier (Decock, Pythagoras, Beekant...), ce qui nous a permis de relayer les bonnes informations au public.

Le travail social de rue

Le travail social de rue se conçoit comme une approche de prévention sociale et générale. Au sein des Maisons communautaires et des équipes de travail social de rue, les missions principales sont :

- Assurer une présence régulière dans les espaces publics ;
- Créer et renforcer les liens sociaux avec les publics ;

- Veiller à agir dans un but préventif afin de déceler les situations problématiques et instaurer le dialogue ;
- Exercer un rôle actif d'intervention sociale et d'aide auprès de certains publics ;
- Diriger et faciliter l'accès des publics selon la demande vers les programmes d'aide existants (récolter et analyser les demandes et les orienter vers des services spécialisés) ;
- Produire une connaissance formalisée des territoires.

Le travail social de rue (TSR) est mis en pratique dans quatre équipes déployées sur différents secteurs de Molenbeek :

- L'équipe TSR du secteur Centre (centre historique, place communale, Ribaucourt)
- L'équipe TSR du secteur Centre West (Gare de l'Ouest, Osseghem, Beekkant)
- L'équipe TSR de la Maison du Maritime (quartier du Maritime)
- L'équipe TSR de la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche (quartier Pierron, Chaussée de Gand, zone Triangle)

Présences sur l'espace public, maraudes et zonages

Travailleurs sociaux de rue – Secteur Centre

Le public jeune du secteur fait face à des difficultés importantes et de différente nature (manque d'accès à des activités/projets, problématiques autour de la scolarité, etc.) Les lieux de socialisation de ce public sont donc particulièrement investis par les TSR au travers de maraudes sur des lieux comme le parc Bonnevie, le parvis Saint-Jean-Baptiste, la place communale, l'entrée du métro Comte de Flandre ou encore Ribaucourt. Les difficultés rencontrées par certains jeunes et le contexte international instable et anxiogène (guerres, etc.) ont mis en évidence une distanciation de la jeunesse vis-à-vis du système en général et une forme de polarisation d'une partie de ce public, même si certains ont tout de même pu rebondir et reprendre une activité (école, formation, emploi, etc.). Outre le public « jeune », la fraction jeunes-adultes, voir adultes sont également demandeurs de suivi psycho-social. Le public également post-incarcération est de plus en plus présents et sollicite les TSR dans leur suivi social. La santé mentale est aussi récurrente dans les interactions sur l'espace public ainsi qu'aux permanences au sein de locaux.

Travailleurs sociaux de rue – Secteur West

La présence sur l'espace public nous permet d'être visible et accessible et à l'écoute des partenaires, des riverains et des jeunes et aussi de constater des nouvelles problématiques. Le reporting est un outil essentiel pour avoir une réflexion et transmettre la réalité du terrain. Nous continuons à adapter les hotspots (ex : Beekkant : relogement des habitants, squats et trafics ; Decock : stationnement sauvage à cause des travaux, vente de stupéfiants,...). Selon les habitants il y a un fort sentiment d'insécurité lié au deal, omniprésente et visible dans ce secteur.

La Maison du Maritime

Les TSR de la Maison du Maritime maraudent toujours dans ce qui est appelé « le bas du quartier Maritime » qui fait presque une forme rectangle parfaite en prenant la rue Picard, le canal, le Boulevard Léopold II et le Boulevard du Jubilé. Chaque jour ils font état de leur maraude dans le diagnostic social de terrain. Où ils relèvent les problématiques rencontrées, récurrentes ou pas, échanges avec des habitants du quartier, etc. Cela permet d'affiner une analyse plus globale du quartier et de ses spécificités en lien avec des problèmes rencontrés ou à venir.

La Maison communautaire Pierron-Rive-Gauche

En 2024, les maraudes et présences de terrain ont été ponctuellement accompagnées d'interventions artistiques et musicales issues des projets menés au sein de la maison communautaire. Ces actions ont contribué à renforcer la visibilité et l'ancrage des travailleurs sociaux dans l'espace public, tout en créant de nouvelles dynamiques d'interactions positives avec les jeunes et les familles. Le travail de rue a ainsi intégré une dimension culturelle et participative.

Accompagnement et permanences sociales

Travailleurs sociaux de rue – Secteur Centre

Les permanences ont mis en exergue la variété et la complexité des demandes d'accompagnement des publics du secteur Centre. Outre les demandes d'aide administrative, d'insertion socio-professionnelle ou liées à la scolarité (études, décrochage) et aux formations, le service constate qu'une part importante du public, majoritairement masculin, cherche également un lieu d'accueil et d'écoute.

Travailleurs sociaux de rue – Secteur West

L'équipe constate une hausse des demandes liées au surendettement et au tarif social sur l'énergie.

Ces demandes proviennent principalement des parents. L'équipe intervient également de plus en plus pour des traductions de documents. Les jeunes consultent l'A.S principalement durant les maraudes pour des questions diverses et variées : décrochage scolaire, recherche d'emploi, formation, justice) mais ne sont pas réguliers aux RDV convenus.

La Maison des Femmes

La Maison des Femmes de MOVE asbl est un espace dédié à l'émancipation, l'autonomie et la valorisation des femmes, en particulier les Molenbeekoises. Elle offre un cadre bienveillant autour de quatre grands axes :

- Permanence sociale et accompagnement socioprofessionnel
- Apprentissages (alphabétisation, langues, informatique, couture)
- Bien-être et activités sportives
- Activités artistiques, culturelles et de cohésion sociale

En 2024, la Maison des Femmes MOVE asbl a accueilli près de 500 personnes dans ses différents services et activités, parmi lesquelles 480 femmes et 10 hommes. Le public est principalement composé de femmes âgées de 45 à 65 ans (54 %) et de 25 à 45 ans (31 %). Les participantes sont en grande majorité d'origine maghrébine (84 % originaires d'Afrique du Nord), suivies de femmes originaires de Belgique (3 %), d'Asie (3 %), d'Afrique centrale (1 %) et d'Europe du Sud ou de l'Est. La grande majorité des bénéficiaires sont femmes au foyer, 43 % n'ont aucun revenu personnel, 19 % bénéficient d'allocations de mutuelle, 16 % sont pensionnées, 12 % bénéficient de l'aide du CPAS, et 5 % perçoivent une allocation de chômage.

Accompagnement social et insertion socioprofessionnelle

Permanence sociale

La permanence sociale de la Maison des Femmes MOVE asbl constitue un pilier essentiel de l'accompagnement proposé. En 2024, elle a accueilli plus de 500 demandes en présentiel, auxquelles s'ajoutent de nombreux suivis à distance et quelques accompagnements extérieurs. Elle s'adresse principalement à des femmes en situation de grande précarité, souvent isolées, migrantes, parfois sans statut administratif clair, et confrontées à une série de violences systémiques ou domestiques.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées concernent le **logement** (insalubrité, expulsions, hébergements d'urgence saturés), les **violences intrafamiliales et conjugales**, les **difficultés administratives**, l'accès aux **droits sociaux** (mutuelle, aide médicale urgente, CPAS), et les situations de **détresse psychologique** ou de **harcèlement scolaire**. S'ajoutent à cela des freins structurels comme la **barrière de la langue**, la **fracture numérique**, la **complexité des démarches administratives** et la peur de s'adresser à des institutions, notamment pour les femmes sans-papiers.

L'accompagnement proposé par la permanence se veut **global, patient et humain**, avec pour objectif de restaurer une forme d'autonomie, d'orienter vers des solutions concrètes et de rompre l'isolement. Il repose sur un important travail de réseau avec des partenaires juridiques, sociaux, associatifs et médicaux, permettant de répondre aux situations d'urgence mais aussi d'élaborer des suivis à moyen terme. En parallèle, la Maison des Femmes reste attentive à l'évolution des besoins et à l'adaptation des dispositifs pour ne pas laisser les plus fragilisées au bord du chemin.

Orientation socioprofessionnelle (OSP)

En 2024, le service d'orientation socioprofessionnelle (OSP) a poursuivi son rôle de première ligne en soutenant plus d'une centaine de femmes en parcours d'insertion (Plus de 250 entretiens et 3 000 échanges via GSM et WhatsApp.)

Majoritairement issues de l'immigration, souvent précarisées, non-francophones, infra-qualifiées et isolées, ces femmes font face à une accumulation d'obstacles freinant leur accès à l'emploi, à la formation et à une vie sociale épanouissante.

Parmi les freins les plus fréquents observés : la barrière de la langue, le manque de places en crèche, les horaires de formation inadaptés, les troubles de santé mentale, le décrochage social et une fracture numérique de plus en plus marquée. De nombreuses femmes doivent composer avec des responsabilités familiales lourdes, des conditions administratives rigides pour maintenir leurs droits sociaux, ou encore des discriminations systémiques, notamment sur le marché de l'emploi. Ces difficultés rendent l'accompagnement particulièrement complexe, nécessitant des entretiens longs, individualisés et réguliers.

Le service OSP joue ainsi un rôle essentiel d'écoute, de remobilisation, d'orientation et de création de lien avec les partenaires du tissu associatif local. Il s'appuie également sur des projets collectifs innovants comme « *De fil en aiguille* » ou « *Femmes immigrées agissent* », et sur un important réseau de partenaires (Actiris, Solidaritel, GIRLEEK, Artizan, Be-Face, Mission Locale, Lire et Écrire, etc.). La conseillère OSP intervient aussi dans la mise en œuvre de projets pédagogiques et d'outils collectifs (comme le guide sur l'ISP des femmes immigrées réalisé avec le RIFI), pour faire évoluer les pratiques d'accompagnement et valoriser les compétences souvent invisibilisées de ces femmes.

Activités sportives, bien-être et cours de langues

Sport et bien-être

- 91 inscrites aux cours réguliers, 135 dans les classes Alpha.
- Activités : yoga, pilates, step, natation, zumba, boxe, vélo, journées sportives.
- Profil des participantes : 54 % entre 45 et 65 ans, majorité sans revenu personnel, d'origine marocaine.
- Soirée dansante mensuelle : organisée un samedi soir par mois, cette activité rassemble une trentaine de femmes dans une ambiance festive et conviviale. Elle vise à renforcer la cohésion du groupe, offrir un espace de détente et générer une énergie positive à travers la danse et le plaisir d'être ensemble.

Langues et numérique

- Alphabétisation en français : deux sessions de cours d'alphabétisation ont été organisées : de septembre à janvier, puis de février à juin. La première session a réuni 155 participantes réparties en 11 groupes, et la seconde 192 participantes réparties en 10 groupes, avec une moyenne de 16 à 17 participantes par groupe. Les contenus pédagogiques, adaptés aux différents niveaux et élaborés sous la supervision de la pédagogue Wivine Drèze. Le partenariat avec l'asbl Lire et Écrire a permis d'enrichir l'offre, avec l'intervention de trois formatrices au total sur l'année.
- Cours d'anglais : 18 participantes.

Activités de cohésion sociale et de pratique de la langue

- Projets : poésie, BD, récits de vie, peinture, rap, cartes de vœux.
- Sorties : musées, cinéma, nature, rencontres littéraires (Kenan Gorgun, Faten Wehbe...).
- Ateliers thématiques : droits, logement, féminisme, intersectionnalité, élections.
- Cours d'informatique : autonomie numérique, accès aux droits, rédaction d'e-mails, formulaires.

En 2024, plusieurs projets artistiques ont permis aux participantes de s'exprimer et de valoriser leurs vécus à travers la création. Le projet « Chants de lutte », mené avec les Midis de la Poésie et l'artiste Marwane Lakhel, a proposé quatre ateliers de création poétique autour des slogans, de l'engagement et de la révolution. Intitulé 'Aéropage', le projet a donné lieu à la réalisation d'un fanzine collectif.

L'exposition « Dessiner et raconter », présentée à la COCOF dans le cadre du festival Arts et Alpha, a mis en lumière les productions issues d'ateliers BD menés entre 2022 et 2024 avec des groupes d'alphabétisation. À partir de récits de vie, les participantes ont utilisé le dessin comme outil d'expression personnelle, dans un cadre bienveillant favorisant la confiance et la créativité. Un fanzine a également été édité pour la Foire du Livre de Bruxelles.

Enfin, les ateliers d'initiation au rap, animés par Nicolas Lories (CEMEA), ont offert aux femmes un espace de création musicale engagé. À travers des textes collectifs ou individuels, elles ont exprimé leurs réalités, leurs espoirs, leur solidarité et leur résilience, affirmant leur place dans un univers musical encore très masculinisé.



Soutien à la parentalité

En 2024, la Maison des Femmes a proposé chaque mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires des activités dédiées aux mères et à leurs enfants. Ces moments de partage ont rassemblé en moyenne entre 8 et 25 participantes selon les périodes. Le programme, varié et adapté aux besoins des familles, comprenait des ateliers créatifs, des jeux ludiques, des sorties culturelles (musées, cinéma, zoo), des balades en nature et des ateliers culinaires. L'objectif principal était de renforcer le lien parent-enfant, de stimuler la créativité et de favoriser des moments de convivialité en dehors du quotidien. Ces activités ont également permis de rompre l'isolement de certaines mères, tout en valorisant leur rôle éducatif et leur implication dans la vie collective.



Projets phares

Luttes contre les discriminations : des femmes immigrées agissent

Entre octobre 2023 et juin 2024, ce projet, subsidié par la Fédération Wallonie Bruxelles, a soutenu deux groupes de femmes immigrées à travers des ateliers collectifs, des suivis individuels et des activités de développement personnel. L'objectif était de leur fournir des outils pour mieux comprendre leurs droits, renforcer leur estime de soi et faire face aux discriminations multiples (racisme, sexisme, obstacles à l'emploi, stigmatisation).

Au total, 29 séances collectives ont été organisées : ateliers artistiques (écriture, photographie, poterie), coaching en estime de soi, accompagnement psychosocial et soutien à l'insertion professionnelle. Le projet comprenait également des ateliers thématiques animés par des expertes (UNIA, SCAV, Université des Femmes, Garance, Actiris Inclusive, CIRÉ...).



Deux projets créatifs ont vu le jour : une série de portraits photographiques sous le thème « *Mon talent, ma singularité* » et un cycle d'écriture autobiographique « *J'écris, donc je suis* ». Des rencontres inspirantes, un défilé de mode et l'édition d'un recueil collectif *Femmes Pluri'Ailes* ont complété ce

parcours (Ces productions artistiques sont téléchargeables sur notre site via ce lien : <https://move.brussels/nos-services/maison-des-femmes/>).



Ce projet a permis à 24 participantes de développer leur pouvoir d’agir, d’élargir leurs réseaux, et d’envisager leur avenir avec plus de confiance et de perspectives.

La Maille des Femmes – De fil en aiguille vers l’indépendance économique

Ce projet innovant, soutenu par la Fondation Roi Baudouin, vise à accompagner des couturières bénévoles vers l’insertion socio-professionnelle et l’autonomie économique, en les formant aux réalités du marché de l’emploi dans le secteur de la couture à Bruxelles. L’outil pédagogique créé dans le cadre du projet s’est construit en plusieurs étapes, métaphoriquement inspirées du processus de création textile. La phase de « **Croquis** » a permis d’analyser les freins à l’emploi rencontrés par les femmes migrantes, suivie de la phase « **Patron** » qui a conduit à la création du collectif **La Maille des Femmes**. Vient ensuite le « **Choix des matières** », marqué par la mise en réseau avec des partenaires tels qu’Actiris, Coop-City ou ILES. La phase de « **Découpe** » a consisté à renforcer les compétences techniques des participantes, tandis que l’« **Assemblage** » a donné lieu à la création d’une collection capsule et à une exposition. Enfin, la phase de « **Réalisation** » a permis d’entamer la professionnalisation du collectif et d’amorcer une recherche de financements. Ce projet a pour ambition de créer un atelier textile éthique et solidaire, valorisant le savoir-faire des femmes migrantes tout en favorisant leur inclusion sociale et économique. Parmi les résultats marquants figurent une exposition au MOMuse, des témoignages puissants de participantes, et le lancement d’un collectif structuré, porteur d’espoir et d’autonomisation.



Création de l'outil pédagogique – Insertion socioprofessionnelle des femmes issues de l'immigration

Issu d'une collaboration entre la Maison des Femmes MOVE asbl et le Réseau Interculturel Féministe et Intersectionnel (RIFI), cet outil pédagogique a été conçu pour structurer et valoriser les pratiques d'accompagnement en insertion socioprofessionnelle (ISP) auprès d'un public multivulnérabilisé, en particulier les femmes issues de l'immigration. Il s'appuie sur les nombreuses années d'expérience de terrain de la Maison des Femmes, confrontée à des situations complexes mêlant précarité, isolement, barrière linguistique, faible qualification, violences et discriminations multiples.

L'objectif principal de cet outil est de capitaliser les approches développées dans un cadre féministe, intersectionnel et interculturel, afin d'en faire bénéficier d'autres structures associatives ou institutionnelles. Il propose une mise en récit des constats de terrain, des témoignages de femmes accompagnées, ainsi que des exemples concrets de parcours d'insertion. Il met également en lumière des méthodologies adaptées à un public peu ou non francophone, confronté à des obstacles structurels dans l'accès à la formation et à l'emploi.

À la fois levier de formation et outil politique, ce travail constitue un plaidoyer pour une approche plus inclusive de l'ISP, qui prend en compte la complexité des vécus et la richesse des trajectoires des femmes accompagnées. Il reflète l'engagement de la Maison des Femmes à défendre une vision de l'insertion fondée sur l'écoute, la dignité, et la transformation sociale.

Interventions et réseaux

En 2024, la Maison des Femmes MOVE asbl a renforcé sa reconnaissance comme actrice experte de terrain à travers diverses collaborations, interventions et actions collectives. Elle est notamment engagée au sein de la **plateforme "Molenbeek Debout pour les Femmes" (MODE F)**, qui rassemble plusieurs associations locales œuvrant pour l'émancipation des femmes et la lutte contre les violences de genre. À l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, la Maison des Femmes a coorganisé un rassemblement public sur la place communale de Molenbeek, rendant hommage aux victimes de féminicides et interpellant le public sur l'urgence d'agir.



Par ailleurs, en tant que **membre fondatrice du Réseau Interculturel Féministe et Intersectionnel (RIFI)**, la Maison des Femmes a accueilli en avril un forum professionnel rassemblant plus de 80 participant-es et 31 associations. Cet événement a permis de croiser réflexions théoriques et pratiques autour des défis liés à l'accompagnement des femmes migrantes multivulnérabilisées. Quatre ateliers participatifs y ont été animés, dont l'un sur les oppressions multiples, co-facilité par une membre de l'équipe.



En parallèle, la MDF a pris part à plusieurs **interventions publiques**, témoignant de son expertise en matière d'accompagnement féministe. Lors des **Journées du Matrimoine**, elle a coanimé l'atelier « À qui la ville ? », interrogeant les normes genrées dans l'espace public. Elle est également intervenue à la suite de la pièce « **Pousser les murs** » de Creanova, dans un échange autour du burn-out parental et de l'isolement des mères, soulignant l'importance des espaces de soutien collectif.



À travers ces multiples engagements, la Maison des Femmes confirme son rôle de passerelle entre les réalités du terrain et les espaces de réflexion politique, culturelle et sociale, en mettant en avant des approches féministes, inclusives et ancrées dans les vécus.

Partenariats et collaborations

En 2024, la Maison des Femmes MOVE asbl a collaboré avec de nombreux partenaires afin de répondre aux besoins multiples des femmes accompagnées, tant sur le plan social que professionnel, culturel ou sportif.



1. Partenaires de la permanence sociale

MOVE asbl (Antenne J, SAMPA, SCAV, cellule de veille, SCAPI), La Rue, Bonnevie, Objectif, Union des locataires, Infor Jeunes, ADDE, Le Foyer, Téléservice, Télé Barreaux, Bureau d'Aide Juridique (BAJ), Droit Quotidien, Maison de l'emploi, CPAS, Mutualités, AIS, Fond du logement, logement social,

ministère du logement, centres d'hébergement (Centre Ariane), Vaartkapoen, Les Amis d'accompagnés, centres de guidance, d'Ici et d'Ailleurs, Justice de paix, services alimentaires.

2. Partenaires de l'insertion socioprofessionnelle (OSP/ISP)

Bruxelles Formation, Actiris, Mission Locale de Molenbeek, Lire et Écrire, Be-Face, ILES asbl, Coop-City, Solidaritel, GIRLEEK, Mokolab, Artizan, AWSA-Be, Réseau RIFI.

3. Partenaires culturels, artistiques et sportifs

Sat Nâm, Wellness Helena, Jam Boxing Academy, Univers'Elles, Le Saule Rieur, Danza asbl, Midis de la Poésie, Erika Ratti, Paragrafes, CEMEA, Festival Cinémamed, Foire du Livre, MoMuse, Espace Magh.

Sport pour Tous

Ce dispositif vise à proposer une offre sportive inclusive et alternative, qui s'adresse à tous les enfants et les jeunes, au-delà des pratiques et des conceptions habituelles.

Notre ambition :

- Diversifier l'accès au sport en proposant un programme multidisciplinaire riche et varié, accessible à un public plus large.
- Briser les barrières et permettre à chacun de découvrir la richesse des disciplines sportives, sans discrimination de sexe, de genre, d'origine ethnique, de classe sociale, de capacité motrice, etc.
- Utiliser le sport comme un outil d'émancipation et de renforcement personnel, permettant aux jeunes de développer leur confiance en soi et leur autonomie.
- Combattre les stéréotypes et les discriminations qui peuvent freiner la pratique du sport et empêcher certains jeunes de s'épanouir.
- Ce projet vise à créer un environnement sportif inclusif et stimulant, où chaque enfant et chaque jeune peut trouver sa place et s'épanouir.

L'équipe est composée de 2 travailleurs permanents et d'un travailleur sous contrat art.60.

Parmi les partenaires en 2024, nous pouvons retenir :

- Promo Jeunes asbl pour les ateliers multisports
- R.EV Brussels Cycling Academy (Remco Evenepoel et sa team)
- Le service sports de la Commune via la mise à disposition du Verbiest et du stade du Sippelberg (espaces sportifs communaux) pour les activités football les mercredis après-midi ;

Concrètement :

- 13 encadrants impliqués : 6 moniteurs indépendants (liés aux partenaires du projet) et 7 bénévoles en appui de l'équipe en charge de certaines animations pour le projet
- 5 activités sportives hebdomadaires sont proposées en dehors des congés scolaires : multisports, basket, Futsal, Football, VTT.
- 5 jours d'activités/semaine.

- Utilisation des 2 salles de sports de MOVE (Intendant et Decock) et du terrain de football (complexe du Sippelberg)
- 1 terrain pour le vélo (proximité stade Roi Baudoin)
- 19 séances de sport/semaine
- Les ateliers multisports sont prévus selon un calendrier scolaire répartie en trimestres thématiques :
 - Janvier à mars : initiation aux sports de raquettes (hockey, badminton, tennis) ;
 - Avril à juin : initiation aux sports insolites (frisbee, kin ball, tir à l'arc, etc.)
 - Octobre à décembre : initiation aux sports avec ballons
- 7 semaines de stages sportifs libres ont été organisées pendant les vacances scolaires :
 - 3 stages de futsal
 - 2 stages de football
 - 2 stages multisports
- Organisation de rencontres avec des personnalités afin de faire découvrir des parcours et des métiers divers dans l'objectif d'ouvrir les enfants et les jeunes à des parcours personnels et professionnels variés
- Une vingtaine de journées sportives proposées au public enfants et jeunes dans le cadre des activités de plaines de vacances organisées dans les maisons de quartier et communautaire de l'asbl MOVE
- Organisation de 4 tournois sportifs :
 - 7/3/24 : tournoi de futsal (salle Decock) : 60 participants âgés de 9 et 10 ans
 - 5/5/24 : tournoi de basket (Salle Decock) : 50 participants âgés de 15 ans et +
 - 9/5/24 : tournoi de basket (salle Decock) : 80 participants âgés de 15 ans et +
 - 15/6/24 : tournoi de football (Sippelberg) : 372 participants âgés de 9 à 14 ans.
- Organisation des olympiades sur l'espace public (Parvis Saint-Jean-Baptiste) : 250 participants à partir de 7 ans)

L'Axe Seconde Ligne

Les services de deuxième ligne proposent un accompagnement spécialisé (psychosocial, juridique et de formation) et des dispositifs de coordination dans différents domaines. Les services ont un large réseau de partenaires rassemblant des associations, des écoles, des services communaux (population, service des étrangers, CPAS, etc.), un réseau en Alpha et FLE (Français Langue Étrangère), etc. La deuxième ligne offre une réponse adaptée et répond aux besoins spécifiques de la personne avec une approche globale grâce à une collaboration entre les services spécialisés.

L'axe seconde ligne est composé de 10 projets/services : le pôle scolarité où nous retrouvons la Cellule de veille contre le décrochage scolaire, le Dispositif d'accrochage scolaire, la Cellule de prévention violence scolaire et MOTIC. La seconde ligne est aussi composée du SCAPI, du Pont, de la Coordination communale de la cohésion sociale, du SAMPA et d'Antenne J.

Le Pôle Scolarité

Le Pôle Scolarité consiste en l'accompagnement socio-éducatif, la prévention et la sensibilisation générale du « jeune en scolarité » à travers quatre initiatives : la Cellule de Veille Contre le Décrochage Scolaire, le Dispositif d'Accrochage Scolaire, la Cellule Prévention Violence et MOTIC.

Que ce soit par une approche individuelle ou collective, ces quatre actions se concentrent sur les jeunes en âge scolaire, leurs parents et les équipes éducatives. Chaque initiative porte des objectifs spécifiques et des complémentarités peuvent s'opérer.

La Cellule de Veille contre le décrochage scolaire

La Cellule de Veille contre le décrochage scolaire - ou plus précisément luttant pour l'accrochage - est un service d'accompagnement à la scolarité pour les enfants et jeunes molenbeekoïses et leurs familles.

Elle est composée de trois intervenants (éducatrices et AS).

En 2024, 430 dossiers ont été traités. Ceux-ci pouvaient relever d'une ou plusieurs problématiques concomitantes. Parmi les situations, 279 dossiers concernaient la recherche d'une école, 86 l'orientation, 74 les droits aux recours (information, médiation et accompagnements) et 172 concernant l'aide administrative pour l'obtention d'une bourse d'étude. 83 dossiers ont concerné les exclusions et renvois.

Remarque : comme indiqué plus haut, le service offre un service global à partir de la problématique scolaire amenée par l'utilisateur. C'est pourquoi plusieurs actions sont régulièrement réalisées dans les dossiers. C.à.d. et par exemple : une recherche d'école peut s'accompagner d'une recherche d'aide aux devoirs, des réunions au sein même de l'école, d'une recherche de colis alimentaires et d'une demande d'aide du CPAS etc. Un dossier peut et par effet contenir plusieurs ponts d'attention.

Activités du service

Le service offre une aide individuelle aux élèves et à leurs familles. Cela se concrétise dans une aide voire un accompagnement dans des recherches d'écoles, une réflexion sur le projet scolaire, une aide

dans les différents recours, un soutien en cas d'exclusion, un soutien en cas de situations de souffrance, de décrochage passif ou avéré, en une intervention en cas de tension entre les parents-directions d'écoles, élèves-enseignants, etc.

Le travail individuel et familial permet à l'équipe d'être facilitatrice de lien, de communication, de compréhension auprès des jeunes, des familles, des écoles et des services internes et externes. L'équipe identifie et reconnaît la compétence des familles pour que ces dernières deviennent le levier central du processus de remobilisation de leur enfant en les soutenant dans leur rôle parental. Toutes les demandes d'accompagnement sont singulières et demandent une réponse différenciée. L'équipe cherche constamment à étoffer son réseau associatif et privé pour répondre au mieux à l'amélioration de la situation de départ des usagers et de leurs familles.

En ce qui concerne l'année de référence, le service fait plusieurs constats ou réitère ceux-ci :

- Augmentation des exclusions abusives très tôt dans l'année académique et aussi juste après le comptage des élèves.
- Les élèves du COVID n'ont pas récupéré le retard des acquis pédagogiques. Les non acquis se creusent avec l'explosion de l'absentéisme des professeurs. Bon nombre d'élèves n'ont pas cours durant l'année dans certaines matières : math, sciences, néerlandais. Les retards se renforcent et hypothèquent grandement leur chance d'obtenir le CESS afin de poursuivre des études supérieures. Le climat scolaire général amplifie le mal-être des jeunes et favorise encore plus le décrochage scolaire.
- Manque de places pour le soutien scolaire à Molenbeek. Les parents se tournent vers des professeurs particuliers, ce qui aggrave la paupérisation des familles en difficulté financière.
- Les différents conflits mondiaux, à la montée des discours extrémistes, des polarisations, des fake news qui sont normes sur les réseaux sociaux entraînent une augmentation du repli communautaire, du racisme et de l'antisémitisme, de la violence gratuite qui s'invitent dans l'enceinte des écoles au travers de la montée du harcèlement multiforme qui se poursuit à l'extérieur de l'école.
- Le fait religieux s'insinue dans les dynamiques relationnelles et particulièrement dans les rapports filles-garçons. Des postures s'observent : port 'préventif' du voile pour certaines, invisibilisation pour d'autres pour éviter tout harcèlement ou violence via les réseaux sociaux,... Les harcelé(e)s sont doublement victimes car bien souvent, faute de réaction adaptée au sein de l'école, les victimes doivent changer d'école ou sont renvoyé(e)s. La disparition des médiateurs scolaires dans certaines écoles secondaires n'aide pas par rapport à cette problématique. De plus, les délais sont trop longs pour obtenir un rdv avec une psy de première ligne de la santé mentale pour les élèves en souffrance.
- Augmentation des conflits parents/école en primaire. Les parents refusent de contacter le service FWB car la numérisation du service discrimine certains parents qui ne maîtrisent pas l'outil internet pour solliciter une demande d'aide.
- Difficultés à trouver des places en DASPA ainsi que pour les majeurs au 2^e degré, dès la rentrée de septembre.
- Augmentation des jeunes en 5^eme année qui n'ont pas fait le bon choix d'orientation. Le décrochage est dû principalement par l'absence de possibilité à changer de filière en cours d'année
- Bourses études : la majorité des familles l'ont perçues en fin d'année scolaire ce qui a un impact sur le budget familial

Conclusion

Le décrochage scolaire se complexifie d'année en année, la dématérialisation des services (le tout au numérique au détriment de l'humain, la démultiplication des intermédiaires, etc) n'aide pas à la cause de l'accrochage et pousse parfois les usagers à ne plus recourir à leurs droits. L'accent est doublement

mis sur la remobilisation des ressources (des élèves, parents, écoles) et le travail en réseau entre les services de l'asbl et ses partenaires externes.

La Coordination du Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS)

Le Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS) est un subside de la Région de Bruxelles-Capitale (Perspectives-Brussels). Il vise à favoriser l'accrochage scolaire par des projets éducatifs dans les écoles en dehors des heures scolaires. Cela concerne toutes les écoles sises sur le territoire local, tous réseaux confondus, francophones et néerlandophones. De nombreux ateliers coaching, du soutien logopédique ou encore des projets artistiques sont développés. L'asbl MOVE assure la coordination locale de ces projets en collaboration étroite avec les écoles afin d'optimiser les ateliers. Cela se fait par un accompagnement des écoles au niveau pédagogique, administratif et financier.

Activités du service

Le DAS via sa coordination assure le suivi des partenaires, des ateliers et des projets qu'elle représente ensuite à la Région, en tant que relais pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Elle a notamment en charge la remise des appels à projet, les évaluations, les bilans financiers, etc.

Les actions sont portées par des vacataires et/ ou des associations spécialisées dans divers domaines : logopédie, pratique théâtrale, sportive, artistique, etc. Les projets concrets du DAS sont diversifiés. Chaque établissement a la possibilité de trouver les réponses et les ateliers les plus adéquats par rapport à la réalité du terrain. Cependant, le service rencontre des convergences et il convient de faire une distinction entre les écoles primaires et les écoles secondaires. Dans les réseaux du secondaire, la priorité est donnée au soutien scolaire via une aide aux devoirs, un programme de tutorat, des ateliers de méthodologie ou encore une aide plus spécifique pour accompagner les primo-arrivants ou anciens-primo dans l'apprentissage de la langue. À ce propos, un vaste projet de coaching pour jeunes en décrochage est mis en place dans les écoles néerlandophones. Dans les écoles primaires, les projets sont axés sur la valorisation de l'enfant et l'augmentation de son estime personnelle, considérant le bien-être de l'enfant comme une condition d'apprentissage. Certaines écoles vont donc développer un projet théâtre visant le développement de la créativité et l'expression. D'autres projets, plus axés sur le sport, tentent d'amener le jeune vers une meilleure maîtrise de son corps ainsi qu'un apprentissage des règles, du respect de l'autre et de l'acceptation de soi à travers du judo, des sports d'équipe, etc.

Quelques chiffres

Etablissements scolaires soutenus : 42 Nombre d'élèves touchés : +/- 6.000

Intervenants : 110 enseignants ainsi que 74 experts (animateurs théâtre, sportifs, logopèdes, ...).

Montants octroyés pour le programme : 1.889.867 € (2021-2024) soit 8.000 € en moyenne par école.

L'année 2024 était une année charnière entre la fin des projets 2021-2024, l'introduction des nouveaux appels à projets et le démarrage prévu des ateliers à la rentrée 2024-2025. En ce qui concerne le premier semestre, le suivi des ateliers a été réalisé et la coordination a mis tout en œuvre pour informer et soutenir les écoles dans l'introduction du nouvel appel à projet.

Au niveau des objectifs visés par le dispositif, les écoles ont témoigné de l'impact positif des ateliers Das en termes d'accrochage scolaire. Les principaux freins résidaient dans la gestion des ateliers (absentéisme toujours important du corps enseignant, précarité/instabilité des artistes pour les projets à long terme, disponibilité limitée des intervenants et des locaux).

La diversité toujours croissante des publics constitue également un défi. Les écoles font parfois appel à des partenaires spécialisés pour atteindre des populations qui n'ont pas les mêmes codes ou n'accordent pas autant d'importance à l'école. Dans ce contexte, le Das reste essentiel et permet une approche différenciée qui s'adapte donc à l'évolution des besoins observées sur le terrain.

Concernant la période de septembre à décembre 2024, en raison de l'absence de gouvernement bruxellois, les projets ont été reportés à début 2025, ce qui a bien sûr affecté fortement l'ensemble du dispositif. Une continuation des projets Das a pu être voté en janvier 2025 pour assurer le premier semestre, en attendant le nouveau gouvernement bruxellois qui seul pourra statuer sur l'octroi de l'appel à projet 2024-2027. Il s'agit bien sûr d'une période d'incertitude tant pour les écoles que pour les partenaires. Tous espèrent pouvoir mettre en œuvre rapidement les projets élaborés dans le nouveau triennat afin d'être mieux outillés pour favoriser l'accrochage scolaire

Conclusion

Au niveau des résultats, il est objectivement impossible de quantifier l'apport du DAS dans les écoles au bénéfice des enfants. Le même atelier aura un impact différent selon l'enfant et son contexte de vie. Cependant, en complémentarité à l'école, le dispositif offre une approche intéressante puisqu'elle permet de cibler les enfants en difficulté et de travailler en petit groupe, ce qui est rarement le cas durant les heures de cours, où les classes sont souvent surchargées. Dans le contexte actuel décrit ci-dessus, les ateliers DAS permettent une approche pertinente, agissant à la fois sur la remédiation pour les lacunes pédagogiques, mais aussi sur la diminution de la violence et sur l'épanouissement des enfants et des jeunes. Le DAS participe ainsi aux objectifs de l'école vers la réussite et l'égalité des chances.

La Cellule Prévention Violence

La Cellule Prévention Violence est composée d'une personne à temps plein. Elle a pour mission de prévenir le phénomène de violence et de comportements inadéquats, à l'intention d'un public cible d'enfants et adolescents de 2,5 à 18 ans. Elle intervient en développant des outils et des activités qui permettent de se rapprocher de cet objectif.

Activités du service

Au sein des établissements scolaires, des difficultés relationnelles sont fréquemment rencontrées. Le projet de la Cellule Prévention violence a pour ambition de travailler sur les causes d'émergence de comportements sociaux et relationnels inadéquats, en travaillant sur différents leviers (communication, empathie, gestion de conflit, connaissance de soi et des autres, place dans le groupe, etc.), tant au niveau des classes que la structure scolaire de manière plus générale.

Durant l'année 2024, la cellule a :

- Développé et/ou remis à jour des outils permettant de travailler différentes habiletés sociales au sein des groupes d'élèves, à savoir : favoriser et faciliter la communication, la résolution positive des conflits, la compréhension des dynamiques de groupe, prévenir les situations de harcèlements, etc.
- Organisé 16 périodes de concertation concernant des thématiques diverses : les différents rouages de la prévention, l'approche spécifique des tous petits, le bien être au sein de

l'école, présentation systématique de la pyramide de prévention, et réflexion sur l'importance des mesures de prévention générale et spécifiques, au-delà des mesures curatives.

Le travail se fait via l'accompagnement des équipes éducatives et pédagogiques ou directement avec le groupe-classe. Les élèves acquièrent ainsi des compétences communicationnelles et relationnelles leur permettant de gérer plus sereinement et pacifiquement les situations de conflit.

- Procédé à 31 interventions ponctuelles dans des classes. Les interventions se font à la demande de l'enseignant ou de la direction d'école. Les objectifs principaux de l'intervention sont définis lors d'une réunion préalable en concertation avec les membres de l'équipe pédagogique concernés. Le nombre d'ateliers par classe varie selon le travail à effectuer, ce qui est amené par les enfants lors des ateliers et la manière dont le groupe avance.

Conclusion

Durant l'année 2024, le travail a principalement été réalisé dans des écoles fondamentales et maternelles. Il est à nouveau constaté qu'un travail de prévention générale et concertée avec toute l'équipe pédagogique est indispensable pour pouvoir améliorer réellement un climat d'école et de classe. Ce travail sur les bases de la prévention permet également de gérer bien plus rapidement et efficacement les nouvelles manifestations conflictuelles ou de violence. Une attention particulière a été donnée à cette vision préventive plus globale lors du travail avec les institutions scolaires.

MOTIC - Formation à l'informatique

MOTIC mène un projet basé historiquement sur l'utilisation pédagogique des outils informatiques comme facilitateurs et renforceurs des apprentissages socio-scolaires (savoir-faire, savoir-être). L'initiative s'est adaptée avec le temps en portant une attention particulière aux écueils liés aux nouvelles technologies et supports de communication notamment le harcèlement, l'addiction, les polarisations,...

Composée de 3 formateurs à temps plein, l'équipe est présente à titre principal dans 2 écoles communales francophones de Molenbeek (n° 2 et 7).

En chiffres, en ce qui concerne 2024 pour ces écoles, 869 jeunes (volet sensibilisations inclus) ont bénéficié des services du service ainsi que 37 adultes.

Activités du service

Formation informatique

Le programme des formateurs vise à lutter contre le décrochage scolaire et à réduire la fracture numérique en faisant des TIC (Technologies de l'information et de la communication) les outils indispensables pour l'acquisition dans une optique d'autonomisation des compétences et le soutien à la réussite scolaire. Dans le cadre de ses missions qui se rapportent à l'axe « Lutte contre le décrochage scolaire », l'équipe a développé un objectif principal qui consiste à utiliser les outils informatiques et

multimédias pour renforcer le soutien aux apprentissages et à soutenir l'accrochage scolaire chez les jeunes. Au-delà de cet objectif général, le projet vise à :

- Développer l'acquisition participative des savoirs par les jeunes à travers l'outil informatique.
- Renforcer les compétences informatiques indispensables en termes d'autonomie numérique.
- Développer l'esprit critique des élèves.
- Développer la confiance en soi et l'autonomie du jeune face à ses capacités à apprendre.
- Sensibiliser les parents et les familles aux bons usages de la technologie à la maison.
- Sensibilisation aux bons usages de la technologie et à la problématique du harcèlement scolaire.
- Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'informatique et des multimédias.
- Développer des outils de sensibilisation et de prévention pour les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.
- Améliorer la relation jeune – professeur/école – parents.

Sensibilisations et prévention

Des actions spécifiques de sensibilisation-prévention (harcèlement, addiction, polarisation) ont été proposées auprès des écoles partenaires ainsi qu'aux écoles communales n°2, 7, 9, 11. L'action se focalise sur 2 axes :

- L'approche institutionnelle : sensibilisation de l'ensemble des équipes pédagogiques (directions, instituteurs, éducateurs, parents).
- L'approche collective : sensibilisation des élèves des classes de 5e et 6e primaire et les parents.

En ce qui concerne les actions de sensibilisation, les directions et les enseignants bénéficient d'outils et d'un accompagnement adapté centré sur le bien-être des enfants, l'écoute et la bienveillance. La sensibilisation aux bons usages de la technologie à destination des adultes (structure pédagogique et parents) porte sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à savoir : l'usage de l'informatique et de ses applications tel Internet et les réseaux sociaux, les doter de connaissances suffisantes leur permettant de réinvestir leur rôle d'éducateur auprès du jeune hyper connecté ainsi que les sensibiliser aux comportements à risque pour la santé.

Selon le niveau, la sensibilisation comprend 4 grandes thématiques (santé, vie privée, addiction et protection de l'enfance,...) en primaire et 2 grandes thématiques (santé et protection de l'enfance) en maternel.

Le service met à disposition un ensemble d'outils pratiques (jeux, applications, sites internet dédiés, ...) à destination du corps enseignant et éducatif.

Accrochage scolaire avec support numérique à destination des écoles partenaires

Pour le projet d'accrochage scolaire 2.0 : les instituteurs et les élèves continuent à l'accueillir avec beaucoup d'enthousiasme. Les jeunes en grande difficulté (primo-arrivants) ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. Avec l'ordinateur et des programmes adaptés, ils ont l'opportunité de s'entraîner, de réviser et de se remettre à niveau dans des matières de base comme les mathématiques ou le français. L'élève avance donc à son rythme, sans jugement et dans un cadre calme.

Les récré au local informatique

Durant les récré, les élèves ont accès à des jeux de société, des jeux vidéo et peuvent également découvrir des « livres dont vous êtes le héros ». Les élèves profitent pleinement de ces moments plaisir et découvrent des aptitudes et attitudes : pour se sociabiliser dans un cadre ludique, pour comprendre et accepter les règles des jeux, pour accepter de perdre dans un jeu, à gérer les émotions...

Les jeux vidéo

Avec le support de deux livrets thématiques (« Bienfaits et dangers » et « Gameplay et catégories »), la découverte de l'ensemble des types de jeux permet de multiples apprentissages (recherche internet, culture générale, analyse de contenu...) mais aussi de sensibiliser les élèves et leurs parents à leurs impacts possibles sur la santé (sommeil, addiction...).

Le ciné-club

Proposer une découverte culturelle et historique à partir de la série animée « Les Mystérieuses Cités D'Or » (en incluant les 5 minutes de documentaire) ainsi qu'ouvrir, de manière occasionnelle, l'horizon cinématographique des élèves.

L'année scolaire 2023-2024 a été complète : les élèves de 4P, 5P et 6P ont suivi le cursus classique et nous constatons l'acquisition de nouvelles connaissances et l'amélioration de compétences liées à l'utilisation de l'outil informatique et l'utilisation plus responsable des réseaux sociaux et d'internet.

Malheureusement une des écoles partenaires n'a pas pu bénéficier de nos services, pour cause d'indisponibilité d'un membre de l'équipe et une autre pour cause d'effondrement du plafond en milieu d'année. Concernant les sensibilisations, durant cette période, certains partenaires changent pour différentes raisons (plus de disponibilités, les besoins au niveau des écoles ont évolué etc.).

En ce qui concerne les sensibilisations, les élèves qui suivaient des formations en informatique ont pu en bénéficier, ainsi que les élèves et les parents des écoles demandeuses. Toutefois, trop peu de parents viennent aux sensibilisations même en s'adaptant aux réalités de leur quotidien (disponibilité le matin, l'après-midi, la fin de journée), café-parents, etc.). Souvent les enseignants ne sont pas assez impliqués (manque de discussion après la sensibilisation avec les élèves ayant des comportements problématiques sur les réseaux sociaux et ne préviennent pas les parents).

Conclusion

La présence continue du service au sein des écoles permet d'avoir une collaboration efficace et une relation de confiance avec les élèves qui savent qu'en cas de questionnement ou d'inquiétude, notamment en cas de harcèlement, l'équipe est disponible. Aussi, suite à la formation, les jeunes ont plus confiance en eux et de nouvelles perspectives pour l'avenir s'ouvrent à eux. De plus, le service continue de recevoir des retours positifs de jeunes qui ont bénéficié de la formation en primaire et sont actuellement en secondaire. Notons également qu'au sein de la famille et auprès de leurs pairs, les jeunes adoptent une posture de relai et de sensibilisateur. L'inclusion des filles dans les univers de l'informatique porte également ses fruits.

L'accrochage scolaire 2.0, après 3 ans de mise en place, est intégré à notre programme.

La fracture numérique matérielle reste d'actualité ainsi qu'un grand manque de connaissances générales de l'informatique.

Le Service d'Aide Aux Molenbeekoïses Primo-Arrivantes - SAMPA

Le SAMPA est un service qui vise à faciliter l'intégration et l'insertion des personnes primo-arrivantes molenbeekoïses. Le service accueille ces personnes dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire via différents sous-services : des cours d'alphabétisation et de Français langue étrangère, un service d'insertion socioprofessionnelle, un service sociojuridique et un accompagnement psychologique. Les personnes peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs services selon leurs besoins.

Pour le service, une personne est dite « primo-arrivante » si elle est récemment arrivée en Belgique dans un but autre que touristique et/ou a des papiers définitifs depuis moins de 5 ans.

En 2024, l'équipe est composée d'une responsable, d'une gestionnaire administrative, de quatre assistantes sociales, d'une psychologue, d'une coordinatrice pédagogique et de dix-neuf formateurs.rices.

Les chiffres clés en 2024

En 2024, il y a eu 1294 dossiers actifs pour l'ensemble des services du SAMPA. C'est équivalent à 2023. Le SAMPA a fait le choix de limiter le nombre de personnes accueillies au service sociojuridique afin de préserver la santé de ses travailleuses confrontées à une trop forte charge de travail.

108 personnes ont été suivies par au moins deux services du SAMPA. Le public est composé de 50 % d'hommes et 50 % de femmes et est âgé entre 4 à 82 ans.

Le SAMPA a reçu des personnes de 72 nationalités différentes. Les plus représentées sont : Maroc (33 %) ; Pays du Moyen-Orient (25 %) dont une majorité de Syriens (21%) ; Pays de l'UE (14%) dont 6% de Belges ; Afrique subsaharienne (12%) dont (4%) de Guinéens ; Pakistan et Afghanistan (5%) ; Pays d'Europe de l'Est (3%) ; Pays d'Amérique centrale et du Sud (2%) ; ...

En ce qui concerne les principaux titres de séjour des personnes : 42 % ont un séjour limité ; 20 % des usagers ont un séjour illimité ; 14% sont en séjour précaire ; 8 % sont candidats réfugiés ou réfugiés reconnus ou sous protection subsidiaire ou protection temporaire ; 7 % sont Européens, 6% sont Belges ; 2 % sont en demande de régularisation pour raison humanitaire ou médicale et 1% ont d'autres statuts.

Notons que les personnes qui s'adressent au SAMPA sont arrivées en majorité par le bouche-à-oreille (50%). Les autres vecteurs importants sont les Bureaux d'accueil (BAPA) (28%), la commune de Molenbeek (12%), les services sociaux (4%), le CPAS (2%), les autres services de l'asbl (3%) et autres (1%).

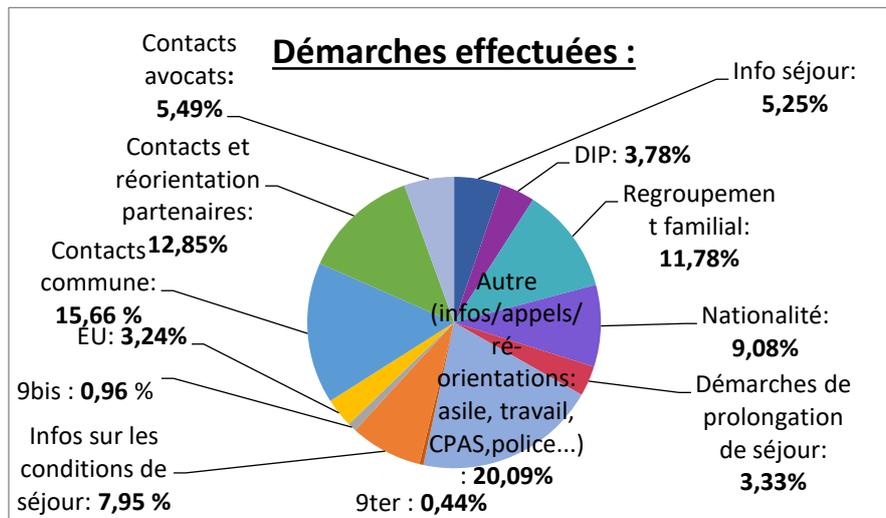
Le service sociojuridique

Le service sociojuridique du SAMPA est spécialisé en droit des étrangers. Il est composé de deux assistantes sociales et d'une travailleuse sociojuridique. Le service a pour mission d'analyser les demandes ; d'informer les usagers sur leurs droits liés au séjour en Belgique (visa, regroupement familial, régularisation, asile, prolongation de séjour, nationalité, etc.) ; de les accompagner durant leur processus d'intégration sur le territoire ; de constituer et rédiger, quand cela est possible, les demandes à introduire auprès des instances compétentes ainsi que d'effectuer le suivi des dossiers.

Les chiffres clés en 2024 :

- 811 personnes/familles reçues cette année
- 3.041 prestations :
 - 1.355 entretiens avec les bénéficiaires
 - 1.686 prestations effectuées dans les dossiers : 1.383 effectuées au SAMPA et 303 en télétrava

Les thèmes récurrents traités restent les mêmes d'année en année, même si leur ordre peut varier.



En 2024, le service reste sollicité pour jouer le rôle d'intermédiaire principalement avec les administrations communales. Les chiffres démontrent que ces interactions représentent 15,66 % de notre charge de travail. En effet, la plupart des administrations communales fonctionnent désormais de manière numérique (prise de rendez-vous en ligne, envoi des demandes de prolongation de séjour en PDF par mail, etc.). Cette numérisation des pouvoirs publics rend leur accès difficile pour les personnes qui ne savent ni lire ni écrire et/ou qui sont en situation de fracture numérique. Afin de prioriser le traitement de fond des dossiers en droit des étrangers, nous avons pris la décision de rediriger les personnes qui nous contactaient pour la première fois vers des services de première ligne pour les aider dans certaines démarches quand leurs demandes étaient purement administratives (comme par exemple les prises de rendez-vous en ligne auprès des administrations).

Une majorité des demandes reste le regroupement familial et représente 11,78%. Dans ce cadre, le public rencontré qui aimerait faire venir des membres de leur famille n'est plus forcément primo-arrivant et peut être installé depuis longtemps en Belgique ou de nationalité belge. Le service constate que les conditions relatives aux demandes de regroupement familial se durcissent de plus en plus : revenu NET/mois exigé de 2.089,55€ et redevance de 206€. De plus, une nouvelle loi est entrée en vigueur au 01/09/2024, modifiant la loi du 15/12/1980, imposant de nouvelles conditions plus restrictives au regroupement familial.

Ensuite, les demandes fréquentes concernent les informations quant au séjour des personnes et aux possibilités de régulariser leur situation. Néanmoins, au vu de la politique restrictive actuelle qui ne laisse plus place à l'exception, seules deux demandes de régularisation basées sur l'article 9 bis de la loi du 15/12/1980 ont pu être introduites. Durant ces dernières années, le service note une évolution dans les décisions prises par l'Office des Étrangers pour les demandes introduites via les articles 9bis et 9ter de la loi du 15/12/1980. En effet, la grande majorité d'entre elles reçoit une décision négative d'où le peu de dossiers introduits en 2024. Par ailleurs, la redevance à payer à l'Office des Étrangers est également un frein à l'introduction de ces dossiers : 357€ pour une demande de régularisation basée sur l'article 9bis à l'heure actuelle.

Une partie du travail de notre service consiste également à informer et à aider à la constitution des dossiers de demande d'acquisition de la nationalité belge si la personne répond à toutes les conditions

légales. Il est à noter que le service d'état civil de Molenbeek-Saint-Jean n'est plus accessible directement en matière de nationalité : il est demandé de remplir un formulaire et d'envoyer préalablement tous les documents nécessaires pour l'analyse du dossier par email en format PDF. C'est suite à l'examen du dossier par le service état civil qu'il est confirmé que la personne peut payer la quittance de 150 €. C'est enfin suite à l'envoi de la quittance que le service état civil fixe un rendez-vous à la personne pour l'introduction du dossier. Nous avons pu constater malheureusement que ces échanges et l'examen du dossier prennent en moyenne plus de 3 mois (6 semaines en 2023).

En plus de ses activités, le service a aussi collaboré avec l'ASBL Solidarité Savoir pour intervenir sur le sujet du droit des étrangers durant les modules du « parcours d'accueil ». Ces présentations qui ont lieu environ une fois par mois permettent, plus largement, d'informer les personnes primo-arrivantes sur la nationalité belge et certains thèmes du droit des étrangers.

De février à décembre 2024, une assistante sociale a été engagée à temps plein pour renforcer l'équipe. Le subside accordé pour ce poste n'a malheureusement pas été renouvelé pour 2025. Nous ne pouvons que le regretter, car vous verrez dans le graphique ci-dessous, la présence de cette assistante sociale en plus nous a permis d'assister un plus grand nombre de personnes.

Service d'accompagnement social

Le Service d'accompagnement social a été mis en place grâce au soutien de l'Asylum Migration Integration Fund (AMIF) afin d'accompagner les apprenants du SAMPA dans leurs démarches administratives et sociales. Son objectif est de faciliter l'accès aux droits et de favoriser l'intégration des bénéficiaires en leur apportant un soutien global, essentiel à leur réussite et à leur insertion en Belgique.

Le service est composé d'une assistante sociale généraliste engagée en 2023 afin de répondre efficacement aux besoins des apprenants. Contrairement aux services spécialisés, ce dispositif constitue un point d'ancrage unique, évitant la multiplication des procédures et des interlocuteurs. Il favorise également l'égalité des chances en s'adressant aussi bien aux hommes qu'aux femmes, en leur fournissant des informations et un accompagnement adapté.

Les chiffres clés :

- 96 usagers accompagnés cette année.
- 574 prestations réalisées, dont :
 - 368 entretiens individuels avec les bénéficiaires.
 - 206 interventions administratives et sociales.
- H : 51,55% / F : 48,45%.

L'assistante sociale généraliste assure l'accueil et l'évaluation des besoins lors des permanences et des rendez-vous individuels. Elle accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, les aide à comprendre et à rédiger des documents, leur fournit des informations et peut les accompagner physiquement lorsque cela est nécessaire. Elle collabore avec d'autres services sociaux et associatifs afin de garantir une prise en charge complète et un suivi rigoureux.

L'accompagnement varie selon les besoins : aide dans les procédures administratives, écoute et orientation. Les demandes concernent souvent des questions du quotidien, des interactions avec les institutions (CPAS, commune, mutuelle, allocations familiales, ONE, Actiris, SPF Finances, Engie, VIVAQUA, BAJ, huissier de justice, etc.) ou encore des problématiques de santé (mutuelle, maison médicale, soins, etc.).

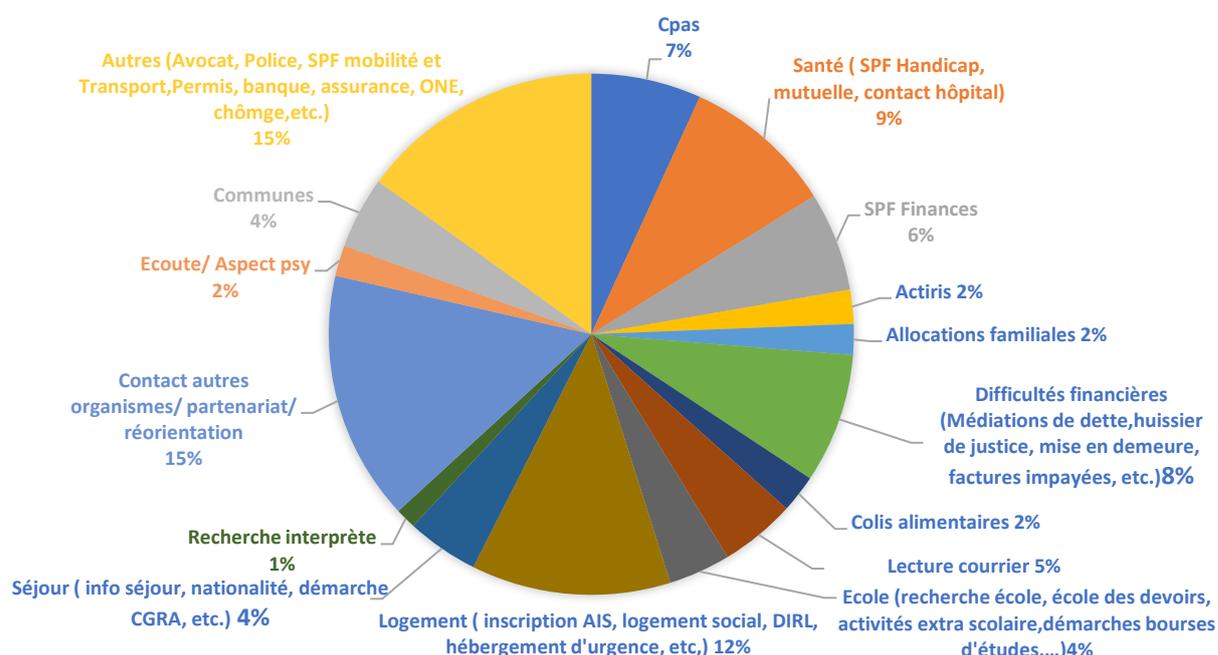
Certaines situations plus complexes nécessitent un soutien approfondi, comme la négociation de plans d'apurement ou les démarches avec des avocats et la police. Une première demande peut parfois révéler des difficultés sous-jacentes nécessitant un suivi plus poussé.

Le public du SAMPA rencontre de nombreuses difficultés financières et fait souvent face à des situations d'endettement. La majorité bénéficie du revenu d'intégration sociale, avec des retards de paiement fréquents.

L'accès aux services du CPAS est particulièrement complexe : ces institutions sont peu joignables par téléphone et rarement accessibles en présentiel. La plupart des demandes doivent être effectuées en ligne, ce qui constitue un frein majeur pour un public composé en grande partie de personnes en situation d'analphabétisme ou ne maîtrisant pas les outils numériques.

Les démarches administratives sont de plus en plus complexes et largement dématérialisées, ce qui rend l'accès aux services publics (CPAS, administrations communales, mutuelles, etc.) particulièrement difficile pour un public en grande précarité. Les procédures, souvent opaques et rigides, deviennent un véritable parcours du combattant.

De plus, la barrière de la langue constitue un facteur majeur d'exclusion pour une partie de la population. Les personnes ne maîtrisant pas ou peu le français éprouvent de grandes difficultés à comprendre les démarches à entreprendre. La digitalisation massive des services ne fait qu'aggraver ce phénomène, en créant une discrimination qui exclut de fait ces individus de l'accès à leurs droits et à la société en général. Sans accompagnement adapté, ces personnes se retrouvent démunies face à un système de plus en plus inaccessible.



Conclusion

Le Service d'accompagnement social a poursuivi sa mission avec engagement, permettant à de nombreux apprenants du SAMPA d'accéder à leurs droits et de surmonter leurs difficultés administratives et sociales. Grâce au soutien de l'AMIF, ce dispositif a pu offrir un accompagnement global et personnalisé, répondant aux besoins croissants du public.

En facilitant l'accès aux services essentiels et en réduisant les obstacles administratifs et numériques, le service contribue à une meilleure intégration des bénéficiaires dans la société belge. L'accompagnement proposé, adapté à chaque situation individuelle, joue un rôle clé dans la réussite et l'autonomie des apprenants, tout en promouvant l'égalité des chances.

Le service est de plus en plus connu au sein du SAMPA. L'assistante sociale intervient à chaque nouveau module pour informer les apprenants de son existence. Cette démarche proactive, renforcée par le bouche-à-oreille, permet d'atteindre un nombre croissant de personnes en difficulté et d'assurer un soutien essentiel pour leur intégration et leur réussite.

Le service psychologique

Le service psychologique du SAMPA propose aux primo-arrivants des entretiens psychologiques individuels, en famille ou en couple lorsqu'ils se trouvent en souffrance psychique et/ou difficultés relationnelles. Le service est composé d'une psychologue à $\frac{3}{4}$ temps et d'une psychologue indépendante présente un jour par semaine. Les psychologues sont formées à la psycho-traumatologie, à l'EMDR, la psychanalyse, aux thérapies familiales et systémiques, à la psychologie transculturelle et interculturelle et à l'hypnose.

Les chiffres clés :

- 88 personnes reçues, 808 entretiens réalisés
- 61% de femmes et 39% d'hommes
- Répartition des patient.e.s par nationalité : Maroc : 22, Syrie : 9, Guinée : 9, Burundi : 9, Congo : 4, Brésil : 4, Palestine : 3, Albanie : 3, Afghanistan : 3, Algérie : 3, Portugal : 3, Russie : 2, Iran : 1, Belgique : 1, Ukraine : 1, Népal : 1, Guinée Bissau : 1, Côte d'Ivoire : 1, Cameroun : 1, Arménie : 1, Bulgarie : 1 ; Espagne : 1, Niger : 1, Jordanie : 1, Togo : 1, Venezuela : 1
- Animation 'Bain de Forêt' : 1
- Présentations du service dans les classes du SAMPA : 1

Le service offre un soutien et une prise en charge psychologique aux personnes primo-arrivantes. Le service propose des entretiens individuels, de couple ou de famille en présentiel ; des entretiens en visioconférence quand la situation sanitaire l'exige ; des groupes de parole ; des ateliers collectifs de prévention du stress.

Les entretiens psychologiques permettent entre autres :

- Le développement et la valorisation des ressources personnelles.
- L'élaboration psychique des traumatismes vécus par la personne.
- L'acquisition de nouveaux repères culturels et le tissage de ponts entre les cultures.
- L'expression du vécu de déracinement.
- Le travail de deuil sur les pertes de parents ou de proches ou parfois d'un passé plus « confortable » socialement (perte du statut social, valorisé au pays, en migrant en Belgique).
- De fournir une aide à l'élaboration de projets de formation et d'insertion socioprofessionnelle.
- Le soutien dans l'éducation des enfants et la réflexion sur la dynamique relationnelle familiale.
- Le soutien dans les questionnements d'ordre identitaire.
- L'orientation dans les institutions du pays d'accueil : mise en place d'un réseau autour de la personne.

- La prise de conscience de la possibilité de sortir du cercle vicieux des violences conjugales ou/et intra-familiales (travail en collaboration avec le SCAV, le service de médiation, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales).
- Le soutien des personnes victimes de souffrances psychologiques liées au contexte social précarisant (personnes sans titre de séjour légal, personnes SDF, etc.).
- D'apaiser l'anxiété générée par les crises que la Belgique traverse ces dernières années : Covid-19, hausse des prix de l'énergie, guerre en Ukraine, inflation précarisant les classes moyennes et précaires, le tout numérique dans les services publics, changements de directives en politique d'asile et d'immigration.
- La création d'un réseau d'aide humanitaire de première nécessité (colis alimentaires, vêtements, lait en poudre pour bébé, aide spécifique « énergie » du CPAS, etc.).
- D'aider les usagers dans des démarches diverses : communication avec les médecins, écoles, CPAS, avocats ; rédaction de rapports psy adressés au CGRA, au CCE et à l'Office des Étrangers.

Les ateliers collectifs de prévention du stress « Bain de Forêt » permettent :

- D'apprendre des exercices d'auto-apaisement et de relaxation reproductibles à la maison.
- De découvrir un lieu accessible facilement en transports en commun en contact avec la nature permettant la détente.
- De se reconnecter à la nature et ses bienfaits, d'en constater les bénéfices directs sur la santé globale

En 2024, le service constate que le public est lourdement touché par le stress généré par les différentes crises en plus des traumatismes qu'ils portent déjà en eux. La chute de Bachar El Asad a réjoui la plupart de nos patients syriens mais très vite le stress est apparu car la secrétaire d'Etat à l'asile et l'immigration a fait courir le bruit que les syriens en protection subsidiaire pourraient alors rentrer au pays... Nous avons analysé leur situation de séjour avec nos collègues spécialisées en droit des étrangers pour tenter de les rassurer. L'accès aux services publics qui nécessitent dorénavant de prendre rendez-vous via e-mail ou en ligne devient de plus en plus compliqué. Cela est anxiogène pour les personnes qui ne maîtrisent pas le français ou ne savent ni lire, ni écrire. Les délais de rendez-vous sont également très longs et engendrent de graves problèmes dans la vie quotidienne (blocage du CPAS, non renouvellement d'un contrat de travail, non accès aux soins, retard dans les demandes de regroupement familial, ...). L'accès à un logement digne, avec un loyer raisonnable est toujours aussi difficile. Et grande source de stress. Nous avons observé une grave dégradation de l'état de santé psychologique et physiques des demandeurs d'asile masculins seuls à qui Fedasil n'a plus donné accès à l'accueil de base.

Les ateliers « Bain de Forêt », d'une durée de 2h30, ont tenté d'être mis en place cette année avec les apprenants de FLE et Alpha du Sampa mais cela n'a pu se faire qu'une seule fois car nous avons eu une année anormalement pluvieuse, ce qui a entravé la possibilité de mise en place. Cet atelier a été reçu très positivement par le public et les résultats de détente psychologique ont été observés directement lors de l'atelier. Pour beaucoup, c'était une des premières fois depuis leur arrivée en Belgique qu'ils pouvaient s'octroyer un temps rien que pour eux entièrement dédié à la détente, la déconnexion et la diminution du stress en dehors de leur famille.

Conclusion

L'équipe des psychologues constate qu'elles restent des personnes de confiance et de référence pour les usagers du service. Certains reviennent parfois quelques années plus tard lorsqu'ils sont confrontés à de nouvelles difficultés ou encore pour annoncer de bonnes nouvelles (mariage, naissance d'enfant, etc).

Le service remarque qu'il est toujours de plus en plus difficile de réorienter des personnes en grande souffrance psychologique vers des structures adaptées : pénurie de psychiatres à Bruxelles (plusieurs Centre de Santé Mentale en sont dépourvus); services de santé mentale saturés; hôpitaux avec sections psychiatriques qui ont des capacités de plus en plus restreintes ; pas assez de place d'hébergement en urgence dans le cadre de violences conjugales; saturation du réseau de l'aide à la jeunesse.

Les cours FLE et ALPHA

Le SAMPA offre des cours d'alphabétisation et de Français langue étrangère (FLE). Ces cours s'inscrivent dans un projet de cohésion sociale. Ils visent avant tout l'intégration des personnes primo-arrivantes dans leur commune et à leur autonomie vis-à-vis des démarches auxquelles elles sont quotidiennement confrontées (aspects administratifs, suivis scolaires de leur(s) enfant(s), formations professionnelles, etc.). Ces cours sont ouverts aux Molenbeekois, mais également aux personnes primo-arrivantes résidant sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale. Depuis septembre 2016, le SAMPA est un des opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre du parcours d'accueil francophone pour les personnes primo-arrivantes (BAPA). Ces personnes primo-arrivantes sont donc orientées vers le SAMPA par les bureaux d'accueil.

Les chiffres clés en 2024

Sur l'ensemble des classes :

- 448 personnes.
- 35 nationalités différentes : Les plus représentée : Syrie : 54 %, Maroc : 23%, Moyen Orient : 4 %, Afrique Subsaharienne 5 %, Afghanistan : 5 %
- Femmes 53%, Homme : 47 %

Dans le cadre des BAPA, en 2024, 362 personnes ont suivi les cours d'alphabétisation et de Français langue étrangère. Il y a eu 16 classes d'alphabétisation et 24 classes de FLE durant la journée et 7 classes d'alphabétisation et 7 de FLE en soirée. Dans le cadre de l'Asylum Migration Integration Fund (AMIF), subside européen, le SAMPA organise également des cours. Dans ce cas-ci, le SAMPA choisit le nombre d'heures utiles pour un module. Les inscriptions et tests de positionnement sont réalisés par l'équipe. Cette année, il y a eu 6 classes d'alphabétisation et 3 classes de FLE qui ont rassemblé 101 personnes.

Que ce soit pour les classes en AMIF ou en BAPA, les cours sont donnés majoritairement à raison de 20h/ semaine en journée et 7h/semaine en soirée.

Dans le cadre des BAPA, les formateurs ne connaissent pas les apprenants et ne les ont pas testés. Ils se rencontrent le 1er jour de la session. Le nombre d'heures par module est imposé par le décret qui régit le parcours d'accueil. Il s'agit donc d'un fonctionnement et d'un rythme totalement différents.

Depuis 2016, le SAMPA, n'ayant pas assez de locaux dans son service, délocalise une partie de ses classes dans des locaux des maisons de quartier de l'asbl MOVE. Cette expérience est enrichissante. En effet, cela amène le public du SAMPA à découvrir les lieux et le travail des collègues d'autres services. Cela permet aussi de renforcer le lien entre les différents services et de mieux se connaître.

Enfin, depuis septembre 2016, le SAMPA participe à un groupe de travail dirigé par Proforal, avec les autres opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre des parcours d'accueil. Le but est d'harmoniser

le travail entre associations et d'avoir une plus grande cohérence sur le contenu des cours et sur les évaluations finales. Cela permettra un transfert plus aisé des apprenants d'un cursus à un autre.

Conclusion

Force est de constater que les cours donnés dans le cadre du parcours d'accueil ne répondent pas entièrement au profil des apprenants du SAMPA. En effet, le SAMPA travaille majoritairement avec des personnes infra-scolarisées. Ces personnes peuvent également faire face à des traumatismes vécus dans le pays d'origine ou sur la route. Leur adaptation à la vie en Belgique est également un facteur de stress. Ce sont aussi des personnes qui rencontrent beaucoup de difficultés au quotidien (logement, problèmes financiers...) et qui ont beaucoup de RDV (médecin, écoles, CPAS,...). Pour ces personnes, les mécanismes d'apprentissage sont plus lents. Le nombre d'heures obligatoires prévu par module est trop faible. Les apprenants sont soumis à beaucoup de pression. Un nombre certain d'entre eux doivent recommencer leur module. Ce qui est souvent perçu comme un échec. En outre, une fois l'acceptation de devoir recommencer passée, il n'y a pas toujours de module disponible immédiatement. Il y a un arrêt dans leur apprentissage parfois de plusieurs mois. C'est contreproductif car durant cette période, ils auront perdu toute une partie de leur apprentissage et se retrouveront à nouveau en difficulté.

Ces situations donnent un sentiment de malaise et d'injustice aux formateurs. Ils se retrouvent bloquer dans un système qui ne prend pas en considération les compétences, les attentes et les besoins réels des apprenants.

Antenne J

Le service Antenne J est un service sociojuridique généraliste qui a pour vocation de fournir des informations et avis juridiques, orienter vers des intervenant.es spécialisé.es et accompagner dans des démarches vis-à-vis de ces derniers, rédiger des courriers, effectuer des démarches et interventions sociales et juridiques, suivre des dossiers, etc. Dans la mesure du possible, les interventions sont réalisées de façon à favoriser l'autonomie et la responsabilisation des usager.ère.s au niveau des démarches légales et administratives.

Il est réservé aux personnes qui résident à Molenbeek, ce qui en fait clairement un service de proximité (avec cependant un accueil des personnes sans abri).

Le service fonctionne sur base de permanences (sans rendez-vous), de consultations sur rendez-vous et occasionnellement de séances d'informations collectives.

Par ailleurs, le service a participé à différentes réunions rassemblant des acteur.rices molenbeekois.e.s (comme le Conseil consultatif du logement et ses groupes de travail), mais également le réseau extérieur (comme la Plateforme de prévention par le droit ou la plateforme Rézone Midi active sur le thème des violences intrafamiliales).

Quelques chiffres

En 2024, 614 nouveaux dossiers ont été ouverts (contre 606 en 2023) et 608 personnes ayant déjà un dossier sont revenues (contre 619), ce qui fait un total de 1222 dossiers traités sur l'année (1225 en 2023). Vu les réductions de temps de travail au sein de l'équipe, cela équivaut à 458,25/ETP (contre 456,52/ETP en 2023).

Au total, 2355 demandes différentes (plusieurs demandes peuvent être formulées par une même personne, dans le cadre d'un même dossier) ont été traitées en 2024 (contre 2481 en 2023).

Les matières phares du service restent globalement les mêmes, même si leur ordre peut varier selon les années. En 2024, la matière du bail a repris sa première place (14,78% des demandes contre 13,42% en 2023), probablement en lien avec la crise de plus en plus aiguë du logement abordable à Bruxelles. Ensuite, viennent les démarches d'accompagnement social (démarches sociales sans réel problème ; info unique et qui ne se recoupe pas avec d'autres matières ; transmission de documents ; ... - 14,06%). En effet, les mesures prises lors de la crise sanitaire (fermeture de nombreux guichets sociaux : commune, mutuelles, syndicats, CPAS, logement social, ...) sont devenues permanentes. Les usager.e.s doivent introduire leurs demandes par téléphone, mail ou en ligne, ce qui relève de l'impossible pour nombre d'entre eux. Ainsi, Antenne J, comme de nombreux autres services sociaux dont ce n'est pas la mission première, continue d'assurer le rôle de soupape afin que ces personnes ne soient pas totalement abandonnées et puissent faire valoir leurs droits.

Enfin, viennent les matières de dettes (11,85%), droit social général (mutuelle, allocations familiales, reconnaissance et allocation handicapé, ... ; 6,28%) et civil général (5,94%).

Concernant les nouveaux dossiers de 2024, ceux-ci ont été orientés vers le service principalement par le bouche à oreille (30,94%). Ensuite, la « publicité » du service s'est plutôt faite par la commune (18,08%), par le C.P.A.S. (16,94%), et par le réseau molenbeekois (11,89%). Le SAMPA reste également un gros pourvoyeur (6,35%).

De manière générale, ces principaux canaux d'information quant à l'existence du service Antenne J sont constants depuis plusieurs années (mais pas forcément dans le même ordre).

Dans la plupart des cas, la demande est traitée directement par le service, avec des résultats divers. Ainsi, une grande partie des demandes de 2024 a été résolue (46,28%) ; le service est resté sans nouvelles pour 16,39% des demandes et aucune solution n'était envisageable dans 9,13% des cas.

Si le service n'est pas compétent pour traiter une demande ou si le dossier doit être judiciairisé, il réoriente vers d'autres services plus adéquats. Ainsi, dans 21,15% des situations en 2024, les personnes ont été réorientées. Ces réorientations ont principalement été faites vers le Bureau d'Aide Juridique ou un.e avocat.e (26,51%) et vers les services de l'ASBL MOVE ou du Service Prévention (23,69% des réorientations).

Dans la majorité des cas, la partie adverse est un pouvoir public (40,13%), représenté essentiellement, au niveau fédéral (15,03%), par le SPF Finances (7,13%) suivi de l'Office national des pensions (2,12%) ; au niveau régional bruxellois (15,54%) par le logement social au sens large (9,98%) ; et au niveau communal (7,81%) par les services communaux directs (6,24%).

Ensuite, c'est entre particuliers que se sont posés le plus de problèmes (21,06%), suivis des sociétés privées (14,61%) et particulièrement les sociétés d'énergie (3,61%) et les assurances (1,91%).

Viennent enfin les interventions concernant les institutions publiques (6,71% - dont 5,82% pour le CPAS) et privées (4,88% - essentiellement mutuelle - 1,91% - et institutions de soin - 1,44%), et le pouvoir judiciaire (7,13% : majoritairement les huissiers de justice - 2,25% - et les avocat.e.s - 2%).

Conclusion

Les travailleuses du service Antenne J continuent d'être les témoins impuissants de l'aggravation galopante de la **crise du logement abordable** à Bruxelles. Ce constat est partagé par un grand nombre d'acteurs sociaux molenbeekoïses et fait l'objet d'un groupe de travail au CCL (Conseil consultatif du logement).

Par ailleurs, la pandémie de 2020-2021 a, *de facto*, accéléré le processus de **digitalisation** et de numérisation de nombreuses démarches essentielles à nos publics. Les chiffres exposés ci-dessus le démontrent : cette situation a laissé pour compte un grand nombre de personnes démunies face à ces processus. Antenne J plaide pour la réouverture et l'humanisation de l'accès à tous les guichets des institutions publiques, et particulièrement ceux de la commune (qui renvoie les citoyen.ne.s vers les services tels qu'Antenne J pour toute démarche pour laquelle l'envoi d'un mail est maintenant imposé, comme par exemple les demandes de changement d'adresse, demande de rendez-vous,...). C'est dans cette perspective que les membres du service ont soutenu et soutiennent les actions de l'asbl Lire et Ecrire contre l'ordonnance de « Bruxelles numérique ».

Le Pont – Accompagnement des personnes souffrant d'addictions

Le Pont est un service s'adressant à tout Molenbeekoïse (ou à toute personne socialisée sur la commune) confronté à une consommation de produits (alcool, drogues, médicaments), de jeux ou d'usage Internet pouvant être problématique. Il s'adresse tant aux consommateurs qu'à leur entourage. L'approche proposée vise à informer, accompagner, aider ou orienter tant le public cible que leurs proches. Un travail de collaboration avec d'autres services est mis en place afin d'appréhender les personnes dans leur globalité.

Pour les parents qui en éprouvent le besoin, un groupe de paroles est organisé.

Le service, composé de deux psychologues, travaille principalement sur deux types d'approches : l'approche individuelle et familiale d'une part et l'approche collective et communautaire d'autre part.

Approche individuelle et familiale

L'approche individuelle et familiale est basée sur le soutien et la prise en charge psychologique du public cible et/ou de leur entourage. Afin de toucher un public plus large, outre le fait de recevoir les bénéficiaires au sein de l'asbl, l'équipe se rend également dans les prisons, au domicile des usagers ou de leur famille ainsi qu'en rue (via des maraudes hebdomadaires avec l'équipe de travailleurs de rue du Centre qui connaît mieux que quiconque ce qui se passe dans les quartiers). Dans ce contexte, un partenariat avec l'asbl Dune a été mis en place afin de renforcer les collaborations avec des acteurs de terrain davantage centrés sur la distribution de matériel de réduction des risques.

La demande peut être spontanée ou liée à la situation d'incarcération (permissions de sorties, congés pénitentiaires, surveillance électronique ou encore libération conditionnelle).

Approche communautaire

Le service développe un espace communautaire autour d'un groupe de paroles pour l'entourage éprouvant des difficultés relationnelles avec une personne proche consommatrice. Un sentiment d'impuissance et d'isolement est à l'origine de ce groupe créé en 2012. Les membres ont défini eux-

mêmes les objectifs qu'ils entendent y poursuivre : « vider son sac » lors de rencontres régulières, s'informer via l'invitation d'un professionnel d'un sujet voulant être traité (justice, prisons, chômage, école, etc.) ainsi qu'une sortie récréative annuelle pour souder le groupe.

Quelques chiffres :

L'équipe a rencontré 104 personnes. Ceci correspond à 693 entretiens : 444 dans les locaux de l'asbl ou les lieux de socialisation et 226 dans les établissements pénitentiaires.

En plus de ces chiffres, il faut prendre en compte les entretiens qui se font par téléphone quand la personne ne peut se déplacer et qu'elle a besoin de parler ou pour analyser une nouvelle demande. Les congés pénitentiaires prolongés, mesure récente du Ministère de la Justice, a entraîné une coupure dans certaines prises en charge, faute d'accroche suffisante avec certains nouveaux bénéficiaires. Etant donné la mission de bas seuil d'accès du service, les rendez-vous non honorés ne sont pas rares. Cela constitue du temps de travail qui ne peut être consacré à d'autres personnes.

Le groupe de parents s'est réuni à 16 reprises. Chaque membre a été vu individuellement afin de discuter des attentes de chacune. Une sortie au Musée de l'Immigration a été organisée.

Dans le courant de cette année, 33 Maraudes ont été effectuées dont 5 avec l'asbl Dune.

L'équipe s'est rencontrée à 8 reprises pour des supervisions.

Des interventions ont été organisées à 11 reprises : 10 avec l'équipe d'Imagine 1080 de la Maison des Cultures de Molenbeek et 1 avec un travailleur social de l'Action Sociale. L'optique de ces collaborations est de partager et de s'enrichir des spécificités professionnelles de chaque service.

Conclusion :

Pour mener à bien ces différentes tâches, divers partenariats sont mis en place (Transit Rue, Cellule de Veille au Décrochage Scolaire, CPAS 1080 (service A.J.I.S.), ART2WORK, InforJeunes. Ces derniers s'occupent de jeunes 'NEET' qui ont entre 18-24 ans, ne sont pas scolarisés, n'ont pas d'emploi ni formation.

Cette année, suite à la fermeture du service A.J.I.S du CPAS 1080, l'étroite collaboration s'est arrêtée (stop des permanences communes). Cela a eu pour conséquence une diminution dans l'orientation de nouveaux jeunes. Mais comme cette approche préventive est cruciale dans le travail effectué, la collaboration avec Art2Work a été privilégiée : le service a participé à 3 reprises au Comité d'avis des jeunes ayant participé à une session 'Coach2Start'. 'Les liens avec la Maison Communautaire Pierron restent également une priorité.

2024 est une année de mise en place de nouvelles perspectives. Suite à de nombreuses difficultés rencontrées dans les établissements pénitentiaires de Haren et de Saint-Gilles, la Fidex (Fédération bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-détenus) a **instauré** un baromètre permettant d'évaluer les conditions de travail pour les services d'aides aux justiciables dans les établissements pénitentiaires. Le Pont a fortement participé à sa mise en œuvre.

De même, depuis cette année, l'équipe participe au projet PIRATE (Projet d'Information en Réduction des risques, Assuétudes Traitement et Échanges de pratiques) qui va à la rencontre des détenus, dans les prisons de Saint-Gilles et de Haren. Cette mission s'effectue en partenariat avec diverses structures comme TRANSIT, le service SCAPI, Projet Lama, Capi-ITI, l'Ambulatoire Forest, SMES, I-Care et

SAMPAS). Cette initiative est d'autant plus cruciale que l'explosion du phénomène drogues traverse les murs des prisons. L'équipe a participé à 3 actions ainsi qu'à de nombreuses réunions. A cet égard, il est utile de rappeler que le travail en prison est pour le moins ardu avec les grèves et un manque d'agents récurrents nous empêchant d'effectuer nos missions de manière optimale à l'intérieur de ces établissements.

L'équipe est également active au sein de la FIDEX et plus intensément dans la mise en place d'un « baromètre » (voir <https://fedabxl.be/fr/2025/04/barometre-des-prisons-bruxelloises-un-signal-dalarme-pour-les-services-daide-aux-detenus/>). Il s'agit d'un observatoire des conditions de détention dans les prisons bruxelloise. Dans un premier temps, un point d'attention porte sur la prison de Haren. Enfin, les supervisions mises en place depuis mi-2022 afin de réfléchir en équipe sur les problématiques rencontrées restent indispensables pour penser le travail effectué et ses divers aspects.

L'équipe a également participé à différents colloques, journées d'études.

Le Service Communal d'Accompagnement pour Personnes Incarcérées : SCAPI

Le SCAPI offre un accompagnement psychosocial ainsi qu'une aide à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle aux détenu(e)s et ex-détenu(e)s molenbeekoï(s). Le service propose une interface entre l'univers carcéral, la société et les processus d'insertion. Les familles et proches des justiciables peuvent également être accueillis dans une dynamique d'écoute et de soutien.

En ce qui concerne la période de référence, l'équipe a accueilli 176 bénéficiaires pour un total de 836 entretiens. A noter qu'au sein de ces bénéficiaires, 39 personnes ont été rencontrées une seule fois suite à leurs demandes via la nouvelle plateforme de billets de rapport électroniques de la prison de Haren. Ces dernières n'étant pas molenbeekoïses, elles ont été réorientées vers les services appropriées.

L'offre du service peut se décliner sous trois axes essentiels.

L'axe pénitentiaire

Le SCAPI est, la plupart du temps, sollicité lors de la détention, à la demande du détenu. La forme que prend cet accompagnement psychosocial est souvent liée au parcours du justiciable et là où il en est dans sa peine. Le SCAPI est sollicité par les détenus pour leur apporter un soutien psychologique et les accompagner dans l'élaboration du « plan de reclassement » qu'ils doivent présenter dans le cadre de leur procédure de libération. Les démarches socio-professionnelles sont entamées intra-muros et s'effectuent plus concrètement lorsque le détenu obtient ses sorties et/ou congés pénitentiaires.

L'axe post-pénitentiaire

L'équipe maintient le suivi psychologique et/ou social entamé en prison. Elle accompagne et soutient également toute personne qui a été confrontée au monde carcéral ou judiciaire. Les démarches s'effectuent au bureau lorsque le détenu est placé sous surveillance électronique, obtient des permissions de sorties, des congés pénitentiaires, la libération définitive ou conditionnelle. Le suivi psychologique permet au justiciable d'avoir un lieu d'écoute et de soutien thérapeutique face au changement radical entre la réalité carcérale et l'équilibre social à (re)trouver au sein de la société. D'autre part, le suivi socio-administratif permet un soutien face aux difficultés administratives et sociales liées à la sortie de prison. L'équipe offre un cadre bienveillant pour aider à structurer les

différentes démarches : régularisation des droits en matière de sécurité sociale/aide sociale, aide à la recherche d'une formation/d'un emploi, orientation vers les services spécialisés en matière de logement, médiation de dettes, droit des étrangers, service juridique, etc. La personne accompagnée peut également recevoir une aide pour clarifier son projet professionnel. La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, la sensibilisation à l'outil informatique de base et la simulation d'entretien sont des outils utiles pour permettre à la personne de faire le point sur sa situation afin d'atteindre ses objectifs de vie. Tant au niveau psychologique que socio-professionnel, le service dénombre une part significative de personnes qui n'ont plus de « conditions de suivi » vis-à-vis de la justice, mais continuent à nous solliciter pour des aides ponctuelles tout au long de leur vie post-pénitentiaire.

L'axe entourage

Le service travaille également avec les familles des personnes justiciables. Un soutien psychologique peut s'avérer nécessaire tant pendant la période de détention, qu'après. En effet, l'incarcération d'un proche, mais aussi la transition que constitue par la suite sa libération, bouleverse le système familial dans son ensemble. Cela suscite beaucoup de stress chez chacun de ses membres. Ce type de soutien se fait sous forme d'entretiens individuels avec le membre de la famille qui en fait la demande. Le service offre également la possibilité d'un suivi « post-pénitentiaire » en couple ou en famille. C'est le cas par exemple dans le cadre d'un divorce ou d'une mésentente au sujet de la garde alternée d'un enfant. D'autres demandes émanant de proches font l'objet d'entretiens plus ponctuels. Elles sont d'ordres socio-administratives ou liées à des questionnements quant au fonctionnement du système judiciaire et carcéral.

En plus de son travail journalier, l'équipe participe à différentes coordinations du milieu carcéral :

- La FIDEX qui assure la coordination et la concertation des associations d'aide aux justiciables qui en sont membres. Le SCAPI est membre du C.A et de l'Assemblée générale. 2024 a été marquée par la création d'un baromètre, outil permettant de surveiller et d'informer sur l'état de santé de l'offre de services des services externes intervenant en prison. L'équipe est donc active au sein de la FIDEX et plus intensément dans la mise en place d'un « baromètre » (voir <https://fedabxl.be/fr/2025/04/barometre-des-prisons-bruxelloises-un-signal-dalarme-pour-les-services-daide-aux-detenus>).
- La plateforme TELIO mise en place pour la prison de Haren qui regroupe les nouvelles demandes des détenu(e)s aux services externes d'aide aux justiciables.
- Les Groupes de travail d'aide psycho- sociale des services externes intervenants, organisé par la COCOM.
- Participation au groupe de travail de pratiques cliniques avec les justiciables organisé par la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale.
- Le projet « PIRATE » a pour but d'informer sur la réduction des risques liées à la consommation au plus proche et ouvre un dialogue nécessaire sur les drogues en allant à la rencontre des détenu(e)s dans leurs cellules.

L'année 2024 a été marquée par le transfert vers la prison de Haren d'un nombre important des personnes suivies par notre service.

Cependant, un certain nombre de détenus sont restés à la prison de Saint-Gilles et d'autres sont même transférés vers cette prison (dont la fermeture était programmée)

L'accès aux prisons reste difficile (temps d'attente, grève, manque d'effectif,), les rapports de l'administration pénitentiaire concernant les détenus prennent du retard. Cela complique donc le travail du service.

En ce qui concerne l'insertion socio-professionnelle, l'équipe rencontre un certain nombre de problèmes qui ne sont pas propres au fonctionnement du SCAPI : manque de place pour les justiciables dans les centres de formation (ex : une seule personne porteuse d'un bracelet électronique par session); le niveau scolaire d'une grande partie des bénéficiaires sous la moyenne exigée par les centres de formation; une discordance entre la temporalité organisationnelle des centres de formation et les rythmes spécifiques du monde carcéral. S'ajoute à cela la problématique de l'accès à l'emploi, renforcée par un casier judiciaire qui freine la plupart des employeurs. Il en va de même pour un nombre croissant de formations et agences d'intérim.

Pour les problématiques socio-administratives et juridiques telles que le droit à l'aide sociale, le droit du bail et la sécurité sociale qui demandent des réponses plus pointues, le service collabore avec Antenne J et l'Atelier des Droits Sociaux. Pour les détenus et leurs familles n'étant pas ou plus en droit de séjour, l'équipe coopère avec le SAMPA ou l'asbl S.A.S.B qui se déplace en prison. Notons que la fracture numérique a accentué la précarité socio-administrative du public.

Le service constate une augmentation du nombre de personnes qui combinent plusieurs facteurs aggravants : pas de droit de séjour, sans domicile, sans famille et relevant de la santé mentale. Ce public est souvent « oublié » du système, car aucune perspective de pouvoir remplir des conditions de libération et d'insertion n'est envisageable en raison de l'absence du droit de séjour. Le SCAPI tente donc de les soutenir psychologiquement et de les accompagner dans leurs démarches. En outre, beaucoup de personnes incarcérées ont des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie. Ces problèmes doivent être traités avant l'insertion socioprofessionnelle. Là encore, le manque de structures adaptées à ce public est problématique : la majorité des centres thérapeutiques n'accueillent pas des justiciables porteurs d'un bracelet électronique. De plus, ces centres refusent, à juste titre, d'être partie prenante des conditions de libération des justiciables.

L'ambulatoire reste une alternative pertinente pour certains suivis : Le Projet Lama, les médecins généralistes/psychiatres, La Passerelle/De Brug, d'Ici et d'Ailleurs, l'îlot, le Home Baudouin, l'Ambulatoire Forest et Enaden, clinique sans souci, Trempoline.

Notons que le service Le Pont, reste le partenaire privilégié du SCAPI : réunions d'équipe hebdomadaires communes ; base de données commune ; accompagnements en binômes.

Le Programme Communal de Cohésion Sociale

2024 a vu la mise en œuvre des agréments des 19 associations reconnues suite à la mise en œuvre du décret refondu de novembre 2018, associations déjà engagées dans le programme de Cohésion sociale donc. Le but étant de renforcer et stabiliser les opérateurs et d'accueillir les nouveaux entrants qui rentraient dans le cadre et ont à leur tour rentré un dossier pour démarrer leur nouvel agrément à partir de janvier 2025.

La nuance est désormais (comme le veut le système de reconnaissance par agrément) que chaque association a un engagement directement avec la Cocof. Les points et besoins administratifs sont régulièrement présentés lors des réunions de Concertation (3x/an).

Pour rappel le budget annuel de la CS est passé 1.030.000€, à 1.300.000€ environ. Quant au budget de l'appel *Impulsion* (volet local) il s'élève à 300.000€, répartis sur les projets des Maisons de quartiers (Move asbl) et des autres candidats.

Par ailleurs d'autres activités ont été assurées :

- des visites de terrain de partenaires du programme ;
- la participation à une série de rencontres organisées dans le cadre de « Molenbeek for Brussels 2030 » (Capitale européenne de la culture 2030) et surtout un travail de relai d'informations à ce sujet ; l'implication dans la préparation du Festival *Molenfest* et plus particulièrement de la partie *Sweet Molenbeek* qui eut lieu le 14 sept., place Communale ;
- la rencontre et l'accompagnement d'associations récemment installées à Molenbeek ;
- participation au Conseil consultatif de la CS à la Cocof, comme représentant de la Chambre des Coordinations ; la participation aux réunions de la Chambre des concertations (qui se sont tenues à Jette en 2024) ;
- mobilisation contre le projet régional « Bruxelles numérique » au sein d'une vaste coalition associative qui milite pour des guichets avec des personnes et un numérique à visage humain ;
- implication à une réflexion à différents niveaux (vers le terrain et en lien avec l'institutionnel) sur la problématique de la présence de la drogue dans les quartiers et ses facettes : deal, consommation, impact sur les publics des associations et sur les équipes (y compris en termes de risques) ;
- une rencontre avec une asbl qui accompagne l'arrivée du futur projet de bâtiment qui prendra en charge des usagers de drogue (zone Ribaucourt, bvd Léopold II) ;
- dans le sillage des événements culturels menés collectivement à Molenbeek et de liens à renforcer avec notre secteur, un questionnaire a été rédigé (conjointement par la coordination CS et la Maison des Cultures & de la Cohésion sociale), envoyé au secteur – but : mieux cerner les besoins, envies et obstacles des asbl dans des démarches plus soutenues impliquant la création artistique, les démarches culturelles, pourtant complémentaires aux démarches de 'Vivre & faire ensemble'.

Enfin, trois **concertations** du programme ont eu lieu :

- 17 avril 2024
 - *Programme de CS :*
 - 1/ agréments : retour éventuel
 - 2/ Impulsion : adaptation du cadre communal (en cours) > proposition GT.
 - 3/ Appel *Innovation* : précision sur l'accompagnement des candidats & perspective d'entrée dans l'agrément en 2025.
 - *Présentation de projets, services, partenariats, ...*
 - 1/ Projet d'accueil d'urgence pour toxicomanes (Ribaucourt), Transit asbl – sous réserve > point reporté
 - 2/ Culture : Charleroi Danse > pistes de collaboration, relai vers les asbl et écoles
 - 3/ Projet 'Molenbeek-Brussel 2030' : une co-création > Présentation du cadre, des étapes et objectifs pour Molenbeek ; tour de table des asbl & rencontres futures

- 19 sept. 2024 (concertation dans la salle de réunion à Kanal)

Programme de cohésion sociale :

- Agréments 2025 : présentation des projets et discussion + vote
- Impulsion volet local : adaptation du cadre molenbeekois pour les prochains appels : échange + vote

Présentation de projets & services

- Quartier Ransfort, Centre historique : présentation de projets de développement local et de cohésion sociale (La Rue, D'ici & d'ailleurs, PCS, LLM, ...)
- MolenFest & Molenbeek for Brussels 2030 : feed-back sur la dynamique et l'événement
- Divers ...

- 3 décembre 2024

Programme de CS

- Appel Impulsion 2025, volet local > présentation de la note avec proposition de sélection & budget + vote
- La place de l'expression artistique et la culture dans le Vivre & faire ensemble - dialogue avec la MCCA (Leila Meziane)
- Drogue, deal & addiction : feed-back des démarches entamées et perspectives ...

Présentation projets et services

- Présentation de Ribaucare, Centre social-santé intégré – Solidarité Savoirs & ...
- Santé mentale, création et liens sociaux : projet photo par D'ici & d'ailleurs

Autres services

L'asbl MOVE dispose d'autres services externes qui dépendent de la direction générale. Nous retrouvons le centre de vacances de Cornimont, situé à Bièvre dans la Province de Namur, ainsi que les deux salles de sport polyvalentes, situées à Molenbeek-Saint-Jean, la salle Decock et la salle de l'Intendant.

Les salles polyvalentes de sport : l'Intendant et Decock

L'équipe des gestionnaires de salle est composée de 9 personnes (8,5 ETP). Elle gère deux sites sportifs: les salles Decock et Intendant. Leur mission principale consiste en un travail de proximité avec les usagers de ces salles et plus largement avec l'ensemble des habitants du quartier. Ils accueillent, centralisent les entrées et sorties, veillent au bon déroulement des activités et au respect des infrastructures et installations. La dimension socio-éducative est une des composantes transversales de l'approche.

À l'exception des vacances scolaires (enseignement francophone), les salles fonctionnent 7j/7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 10h à 18h les samedis et dimanches. Durant les vacances scolaires, les salles sont ouvertes du lundi au vendredi de 10h à 18h. Elles accueillent différents types de groupe: Les jeunes directement encadrés par des travailleurs de notre ASBL; Des écoles; Des ASBL ou autres associations; Des groupes auto constitués.

Les chiffres clés en 2024

En 2024, nous avons enregistré 37321 fréquentations, en dehors des stages et des réservations des écoles.

Au niveau des groupes accueillis:

- Groupes de MOVE asbl (Maisons de quartier, Maisons communautaires, travailleurs sociaux de rue) : 29
- Écoles (groupes): 12
- ASBL/Associations: 15
- Groupes auto constitués: 30

Concernant les stages, 8 semaines de stage ont été organisées dans les deux salles de sport, soit dans le cadre du dispositif Sport pour Tous, soit dans le cadre d'activités organisées par nos partenaires.

Conclusion

Les salles de sport gérées par notre association ont démontré, outre l'aspect inhérent à l'importance de la pratique sportive, leur rôle essentiel en tant que lieu d'action et de cohésion sociale au sein des quartiers du Maritime et Decock. En effet, ces salles de sport offrent un service de proximité aux habitants du quartier. Ajoutons qu'il est important de poursuivre le travail de mixité des publics.

Le centre de vacances Cornimont

Le centre de vacances Cornimont est une maison permettant d'accueillir un maximum de 50 résidents, située à Bièvre dans la Province de Namur. Le centre est accessible toute l'année, pour des séjours résidentiels, sportifs, éducatifs ou de formations. Ce dispositif a pour objectif de réaliser un travail éducatif et de médiation à travers trois volets : vacances, classes vertes et chantiers et s'adresse à différentes catégories de participants selon les activités développées. Ce projet permet la découverte d'un environnement naturel au cœur de la ruralité et a également comme objectif l'inclusion des jeunes dans un environnement différent du milieu urbain de Bruxelles.

Le service est composé de deux personnes à temps plein, un responsable et un gestionnaire, affectés à la maintenance, la logistique, la supervision de l'encadrement et le volet administratif du projet.

Les chiffres clés en 2024

En 2024, le centre a accueilli 18 camps de vacances (362 participants) et 15 chantiers citoyens (95 présences de jeunes).

Conclusion

Le service a intensifié la collaboration avec les services de MOVE et externes afin de soutenir les démarches de ces services pour venir en aide aux « jeunes difficiles » et permettre ainsi par des séjours de resocialisation d'apporter un coaching plus approprié à ces jeunes en décrochage. Cornimont pourrait, pendant des périodes plus calmes, accueillir davantage ce genre d'initiatives.

Conclusions

A l'heure d'écrire nos conclusions, il apparaît essentiel de se questionner sur **l'avenir du secteur non-marchand** au sein duquel évolue notre ASBL et pointer les principales difficultés rencontrées sur le terrain.

En effet,

qu'il s'agisse du **niveau Fédéral** qui, dans le cadre de ses réformes, annonce une diminution des dépenses publiques et donc par conséquent des subventions destinées aux autorités locales pour la mise en œuvre de leurs projets des plans de Prévention et de Sécurité, de la non indexation de ces mêmes dotations depuis les années 90' alors que les autorités communales font face à une augmentation des défis.

qu'il s'agisse du **niveau de la Région de Bruxelles-Capitale** qui dans le cadre des transferts des compétences a repris des missions de Prévention et de Sécurité du Fédéral, mais qui n'a pas augmenté ces subventions destinées **aux autorités locales** elle-même en grande difficulté financière.

A ce jour, **l'absence d'un Gouvernement bruxellois** place le secteur associatif dans l'inconnu et la crainte, paralyse les associations et plonge les associations dans une fragilité budgétaire et économique sans précédent.

Ce contexte a poussé notre association à s'associer à l'appel des syndicats et de la société civile issue de diverses fédérations représentant le secteur non-marchand (aide aux personnes, soins de santé, jeunesse, aide aux justiciables, accueil des migrants,...) pour **revendiquer une meilleure reconnaissance de l'utilité sociétale de notre secteur** par un subventionnement structurel, indexé et l'assurance des politiques de soutien à l'emploi pour le secteur (notamment l'apport des ACS). Les associations se retrouvent donc dans une fragilité économique et budgétaire sans précédent et souffrent fondamentalement d'un manque de reconnaissance. Les équipes expriment leur fatigue et leur démotivation sans toutefois baisser les bras !

Outre les contextes institutionnels et sectoriels insécurisants, les équipes sont particulièrement inquiètes des conséquences relatives aux mesures visant à limiter le temps des allocations de chômage qui, par effet, relèguent – rien qu'à Molenbeek - 2.700 personnes (et leur famille) vers le CPAS en entraînant des coûts complémentaires en fonds propres communaux.

Le présent rapport d'activité fait état de nos actions en 2024.

Force est de constater que la **santé mentale** et le bien-être de la jeunesse en particulier restent préoccupants et relèvent d'un constat partagé dans les équipes. Des **actions ciblées** sont menées très concrètement dans l'ensemble de nos dispositifs : soutien psychologique pour les primo-arrivants, pour les usagers de drogues, insertion sociale de personnes incarcérées, éducation permanente Maison des femmes, interventions dans les écoles, ...).

La présence accrue de drogue sur l'espace public, sa vente et sa consommation questionnent nos pratiques. Les travailleurs sociaux de rue restent sur le terrain, au contact des publics, assurent une présence préventive, éducative à l'égard des plus jeunes et à l'écoute des habitants des quartier. Des collaborations formelles avec le service Le Pont rendent complémentaires les modes d'interventions

socio-éducatifs, préventifs et psycho-sociaux. Par ailleurs, l'association est partie prenante pour l'autorité locale, dans la réflexion pour la mise en œuvre d'un centre de consommation à moindre risque dans le quartier Ribaucourt en partenariat avec l'asbl Transit, l'asbl Lama et IrisCare.

L'association a poursuivi avec le réseau Lire et Ecrire **son implication pour un numérique inclusif** dans les services et administrations. En effet, la fracture numérique entraîne le non recours aux droits par manque de maîtrise ou de possession du matériel et des outils numériques.

La lutte contre l'émergence et la recrudescence des extrémismes poussent à la plus grande vigilance. La montée de l'extrême droite, la « normalisation » des attitudes et propos racistes via certains partis et médias, l'ingérence du fait culturel dans la sphère publique nous poussent à requestionner nos pratiques pour promouvoir encore plus intensément le vivre et faire ensemble.

Faire face à tous ces défis demande de manière permanente force, courage, remise en question et créativité. Les équipes qu'elles soient sur le terrain ou attachées à des fonctions administratives méritent notre respect et sont remerciées pour leur engagement.

MOVE asbl - Molenbeek Vivre Ensemble

Rue du Comte de Flandre, 15 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

N° E. 0449 487 409 • BE11 0012 7347 9048 • RPM Tribunal de l'entreprise Francophone de Bruxelles

www.move.brussels • info@move.brussels • 02 422 06 11